

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1996

Technical and Bibliographic Notes / Notes technique et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / Le reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modifications dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.
- Opposing pages with varying colouration or discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

	10x		14x		18x		22x		26x		30x
	12x		16x		20x		24x		28x		32x

(A checkmark is present in the 20x reduction ratio box.)

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

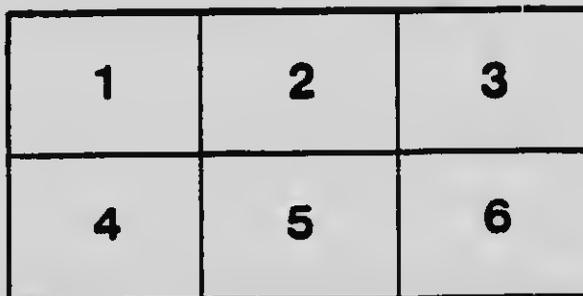
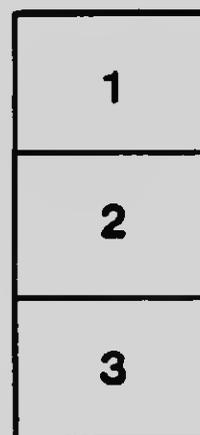
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

1321

LEÇONS DE PSYCHOLOGIE

DU MÊME AUTEUR

Histoire de la Philosophie, in-12, 417 pages... \$0.75
Leçons de Logique, in-12, 170 pages..... 0.60

POUR PARAÎTRE PROCHAINEMENT :

Leçons de Morale

ABBÉ ARTHUR ROBERT
PROFESSEUR DE PHILOSOPHIE A L'UNIVERSITÉ LAVAL
QUÉBEC.

LEÇONS

DE

PSYCHOLOGIE



QUÉBEC
Imp. de l'ACTION SOCIALE LIMITÉE
103, rue Sainte-Anne, 103

1915

BF132

R6

1915

PPR

Permis d'imprimer,

A.-E. GOSSELIN, ptre.

Sup. Sém., Québec.

Nihil oī stat.

A.-A. PAQUET, pter,

Censor Designatus.

Imprimatur.

† L.-N. CARD. BÉGIN,

Arch. de Québec.

LEÇONS DE PSYCHOLOGIE

INTRODUCTION

1. **Définition de la psychologie.** — La psychologie est cette *partie de la philosophie qui traite de l'âme humaine.*

L'âme étant le premier principe de vie chez les êtres vivants, la science qui s'en occupe devrait avoir comme objet *tout ce qui a la vie.* Aussi bien, *étymologiquement,* la psychologie s'étend à *tout ce qui a un premier principe de vie, c'est-à-dire, à tout ce qui a une âme.* Mais aujourd'hui l'objet de la psychologie est exclusivement limité à l'homme.

2. **La psychologie est une science.** — La science est la *connaissance d'une chose par ses causes.* Cette définition s'applique admirablement à la psychologie. Celle-ci traite en effet de l'âme humaine non pas d'une manière *telle quelle* mais d'une façon vraiment *scientifique.* Partant de l'observation des faits, des phénomènes dont l'âme est le sujet, considérant les opérations qu'elle exerce, la psychologie cherche la *cause, le pourquoi* de ces faits, de ces phénomènes, de ces opérations. Ainsi elle remonte aux facultés de l'âme et à sa nature. La psychologie est donc une *connaissance causale, vérifiée, scientifique* de l'âme humaine. ⁽¹⁾

3. **Utilité de la psychologie.** — De toutes les r-ar-

(1) Cfr. Leçons de Logique, p. 1.

ties de la philosophie la psychologie n'est pas la moins utile ni la moins importante. On peut dire qu'elle est un excellent moyen *de nous connaître nous-mêmes et de connaître les autres.*

1) *La psychologie nous apprend à nous connaître nous-mêmes.* Le « connais-toi toi-même » écrit au frontispice du temple de Delphes est toujours d'actualité. La connaissance de soi-même si recommandée par les sages évite à l'homme bien des ennemis et le conduit à la perfection et au bonheur auxquels il tend de toutes ses forces. Or la psychologie nous procure cette connaissance puisqu'elle étudie l'âme, *notre âme*, avec ses facultés, ses tendances, ses inclinations.

2) *La psychologie nous apprend à connaître les autres.* En se connaissant soi-même — l'âme étant spécifiquement la même chez tous les hommes — on arrive à la connaissance des autres. Aussi la psychologie rend-elle d'inappréciables services à l'éducateur, au prêtre, au médecin, au politicien, etc. Peut-on élever les enfants si l'on ne connaît pas leurs facultés, leurs tendances, bref, leur âme? Un médecin qui ignore l'influence de l'âme sur le corps pourra-t-il toujours remplir fidèlement sa mission? Et dans la direction des âmes, un prêtre peut-il ignorer les lois de la psychologie? Quant aux politiciens, comment pourront-ils gouverner les autres s'ils ne connaissent pas les lois qui régissent l'intelligence et la volonté humaines? Or toutes ces notions, c'est la psychologie qui les fournit.

4. Psychologie rationnelle et psychologie expérimentale. — La psychologie rationnelle *scrute la nature intime de l'âme humaine, elle en cherche l'origine et la destinée.* On l'appelle *rationnelle* parce que les questions qu'elle discute ressortissent au seul *raisonnement.* La psychologie expérimentale *étudie les phéno-*

mènes de l'âme, par exemple, les faits de conscience, les émotions, les pensées, etc., sans s'occuper de l'âme elle-même, c'est-à-dire du principe d'où ils émanent. Elle est appelée *expérimentale* parce que les problèmes qu'elle résoud sont du domaine de l'expérience, de l'observation. On a dit qu'elle est une « psychologie sans âme ».

5. Relations entre la psychologie rationnelle et la psychologie expérimentale. — Sans doute ces deux psychologies sont distinctes. Mais cette différence ne les exclut pas l'une de l'autre, . . . point qu'entre les deux il n'y ait aucune relation. Entre la psychologie rationnelle et la psychologie expérimentale existent les mêmes relations qu'entre la déduction (psychologie rationnelle) et l'induction (psychologie expérimentale).⁽¹⁾ C'est dire que l'une suppose l'autre, qu'elles se complètent l'une l'autre. Ajoutons que la psychologie expérimentale est comme l'introduction nécessaire de la psychologie rationnelle. Comment connaître la nature intime de l'âme (psychologie rationnelle) si au préalable on n'est pas au courant des phénomènes (psychologie expérimentale) par lesquels l'âme elle-même se manifeste? D'un autre côté la psychologie rationnelle est le *couronnement naturel* de la psychologie expérimentale. Une fois les faits de conscience connus (psychologie expérimentale) l'esprit humain, pour répondre à un besoin naturel, cherche instinctivement le pourquoi de ces faits, il tâche de découvrir la source d'où ils jaillissent, le sujet qui les soutient (psychologie rationnelle).⁽²⁾ Et d'ailleurs, Aristote, saint Thomas et les véritables représentants de la tradition scolastique à

(1) Cfr. Leçons de Logique, p. 81.

(2) Cfr. Rayot. Leçons de psychologie, p. 4.

travers les âges, n'ont jamais séparé ces deux sciences faites pour vivre ensemble. ⁽¹⁾

N. B. — Dans les pages qui vont suivre, il est surtout question de *psychologie rationnelle*.

6. Méthode de la psychologie. — La méthode de la psychologie est à la fois inductive et déductive. Par l'*induction* nous connaissons les phénomènes psychologiques, les opérations de l'âme, et par la *déduction* nous inférons de ces phénomènes la nature de leur cause, de leur principe.

7. Objet de la psychologie. — L'objet *matériel*, c'est-à-dire, la *matière* sur laquelle le psychologue porte ses investigations, c'est *l'âme elle-même*. L'objet formel de la psychologie, c'est-à-dire, *le point de vue sous lequel l'âme est étudiée*, c'est la *connaissance intime, profonde de sa nature*. Ainsi la logique s'occupe de l'âme humaine (objet matériel) mais à ce point de vue spécial qu'elle ordonne les opérations de l'âme — sans en scruter la nature — à la recherche et à la conquête de la vérité (objet formel). La raison distinctive des sciences est leur objet formel. ⁽²⁾

8. Division de ce traité. — La psychologie est la science de l'âme humaine, c'est-à-dire la connaissance certaine, causale de la nature de l'âme. Or nous connaissons un être par ses opérations, puisque, d'après l'axiome, *l'opération suit l'être*, en d'autres termes, *l'opération nous renseigne sur celui qui agit*. Nous diviserons donc ce traité en deux parties. Dans la *première partie* nous étudierons les *opérations de l'âme humaine*, et tout naturellement, dans la *deuxième partie*, nous traiterons de la *nature de l'âme humaine*.

(1) Cfr. J. De La Vaissière, s. j.; *Éléments de psychologie expérimentale*, p. 11.

(2) *Leçons de Logique*, pp. 2, 9, 81.

PREMIÈRE PARTIE

LES OPÉRATIONS DE L'ÂME HUMAINE

9. **Division de la première partie.** — Cette *première partie* comprendra sept chapitres. Un être qui agit est un être *vivant*, et pour poser son acte, il a besoin de facultés, lesquelles sont les principes *immédiats* des opérations. Mais l'on constate une *triple vie*, trois sortes d'opérations vitales : *vie végétative*, *vie sensitive* et *vie intellectuelle*, d'où trois espèces de facultés. Et donc, chap. I : *La vie* ; chap. II : *Les facultés* ; chap. III : *Les facultés végétatives* ; chap. IV, V : *Les facultés sensibles* ; chap. VI, VII : *Les facultés intellectives*.

CHAPITRE PREMIER

La vie

10. **Les définitions de la vie.** — Pour le commun des hommes la vie consiste dans le « mouvement sans cause extérieure apparente ». En effet tout être qui *se meut*, qui est lui-même, réellement ou non, la *cause de son mouvement*, évoque naturellement l'idée de la vie. Par contre un être *immobile* représente l'image de la mort. Le cheval de bois qui, grâce à un mécanisme quelconque, *se meut*, agit, est pour l'enfant un

être vivant, parce que le mouvement de sa petite bête inoffensive ne lui semble pas avoir une cause extérieure, lui paraît être le même que celui d'un être vraiment vivant. Cette définition de la vie peut s'appeler *définition vulgaire*.

Les savants disent que la vie est « l'ensemble des fonctions propres aux êtres organisés ». Ces fonctions sont la nutrition, la croissance et la reproduction. Un être organisé est un être vivant, un être « composé d'une ou plusieurs cellules ». La cellule est l'élément *primordial* d'un être vivant. C'est la définition dite *scientifique*.

La vie consiste dans un mouvement qui a pour principe et pour terme l'être vivant lui-même, ou mieux, dans un mouvement *immanent*. C'est ce qu'enseignent les philosophes. Selon eux l'être vivant est celui qui se meut lui-même. L'immanence dans le mouvement, voilà le caractère spécifique de la vie. Et par mouvement il ne faut pas seulement entendre le mouvement local, le changement de lieu, mais toute action dont la réalisation implique un *changement*. On nomme cette troisième définition de la vie, définition *philosophique*. C'est de la vie prise au sens philosophique qu'il sera avant tout question dans les pages qui vont suivre. (1)

11. Les trois vies : la vie intellectuelle, la vie sensitive, la vie végétative. — Cette triple vie existe à la fois dans l'homme ; la brute a la vie sensitive et la vie végétative ; les plantes n'ont que la vie végétative. La définition philosophique de la vie rend bien compte de cette classification. La caractéristique d'un être vivant, d'après la philosophie, c'est de *se mouvoir soi-même* ; et se mouvoir soi-même, c'est être indépendant

(1) Cfr. Mercier. Psychologie, pp. 15, 51.

d'une cause extérieure pour agir. Donc plus, dans ses opérations vitales, un être est maître de son mouvement, plus il est vivant. Or, en ce monde, il y a des êtres qui à ce point de vue jouissent d'une indépendance, non pas complète, mais sans égale. Ils se proposent une fin, librement ils choisissent les moyens pour y arriver, et, sans aucune entrave, ils posent les actes nécessaires à la réalisation de leur but. Ces êtres privilégiés, ce sont les hommes, animaux raisonnables, intelligents. Leur vie est au premier degré ; c'est la *vie intellectuelle*. — Après l'homme vient la brute dont l'indépendance est de beaucoup inférieure. Doué d'une connaissance sensible, l'animal brute agit d'après les fantômes qui peuplent son imagination, et met en exercice ses propres membres. Mais il n'est pas libre dans ses mouvements, comme l'est l'homme, et, nécessairement, instinctivement, il tend vers l'objet convoité. Il est au second degré ; c'est la *vie sensitive*. — Tout au bas de l'échelle des êtres vivants se trouvent les plantes. Elles n'ont aucune connaissance, tout au plus exercent-elles aveuglément les opérations propres à leur nature. Leur indépendance est donc inférieure à celle de l'homme et à celle de la brute. Voilà pourquoi elles sont classées dans le troisième et dernier degré ; c'est la *vie végétative*.

12. Les trois vies intellectives : la vie divine, la vie angélique, la vie humaine. — Dieu jouit de l'indépendance complète. La vie divine est donc la plus parfaite. — La vie angélique vient en second lieu. Les anges dépendent de Dieu dans leurs opérations ; leur intelligence, tout de même, l'emporte sur celle de l'homme puisqu'elle reçoit ses connaissances directement, immédiatement de Dieu lui-même, sans recourir

aux choses sensibles. — Enfin l'homme, comme l'ange, dépend de Dieu dans ses opérations, et, de plus, son intelligence abstrait ses premières idées de la réalité sensible sans laquelle, toute vie intellectuelle, ici-bas, est impossible. La vie humaine est donc inférieure à la vie angélique.

13. Le principe de vie. — Un être vivant est un être qui *se meut lui-même*. Ce mouvement intime, intérieur, appelé vie, quelle en est la *cause*, quel en est le *principe*? On peut ramener à trois les solutions données à l'important problème du principe vital : le *matérialisme*, l'*animisme exagéré* ou le *spiritualisme*, et l'*animisme modéré*. Le *matérialisme* comprend deux parties appelées *organicisme mécanique* et *organicisme physico-chimique*.

14. Le matérialisme : exposé et réfutation. — **EXPOSÉ.** Pour les matérialistes le principe vital est la *seule matière*. Mais un être vivant est un être *organisé*, un être composé d'*organes*. Ces organes, qui les met en mouvement? Certains matérialistes prétendent que « la seule disposition des organes » est la cause de la vie. Pour eux, l'être vivant est une « machine, c'est-à-dire un assemblage de pièces brutes obéissant aux lois de la mécanique ». Cette théorie s'appelle *organicisme mécanique*. D'autres ramènent les mouvements vitaux aux phénomènes physiques de lumière et d'électricité, ou bien, aux phénomènes chimiques de combustion et de digestion. La machine vivante, selon eux, est « un assemblage de molécules animées de forces physiques et chimiques ». C'est l'*organicisme physico-chimique*.

RÉFUTATION. a) La *seule matière* ne peut certainement pas être principe vital. S'il en était ainsi, il

faudrait admettre que toute matière est vivante. C'est ce qui est faux. Donc une matière *vit* non pas parce qu'elle est *matière*, mais parce qu'elle a en elle-même un principe distinct qui lui donne la vie. — b) L'*organicisme mécanique* confond la *condition* avec la *cause*, l'*instrument* avec l'*agent*. La condition, « c'est ce qui permet à la cause d'agir ». La lumière est la *condition* pour lire, elle n'est pas la *cause*. Les organes disposés de telle ou telle façon sont la *condition* de leur mouvement vital, comme la rotondité est la condition pour que la boule roule, mais non la *cause productrice* du mouvement. De même aussi « la disposition des organes » est l'*instrument* du mouvement vital mais non l'*agent*, le *moteur* de ce mouvement appelé *vie*. — De plus, d'après cette théorie, le principe vital serait en dehors du vivant. Ce qui est faux. En effet, pour les *organicistes mécanicistes*, l'être vivant est une machine « obéissant aux lois de la mécanique ». Il est tout juste comme une horloge en mouvement. Et l'on sait que l'horloge n'a pas un *mouvement immanent*, elle ne *se meut pas*, elle reçoit son mouvement de l'extérieur; son mouvement est *transitif*; et le mouvement transitif est l'*opposé* du mouvement vital qui est *immanent* (10). — c) L'*organicisme physico-chimique* commet aussi une confusion. Les partisans de ce système, plus férus de chimie que de philosophie, ne distinguent pas entre les opérations *vraiment vitales* et les opérations qui sont comme les *préambules* à la vie. Ainsi dans le cas de la digestion; celle-ci — il faut bien l'admettre — n'est pas l'*opération vitale* mais bien l'*opération préparatoire* à l'*opération vitale* qui est l'*assimilation* des aliments. Loin d'être la *vie*, les opérations *chimiques* (fermentations et élaborations que subissent les aliments dans l'estomac) au contraire, *supposent* la vie, sont *dirigées*

par elle. — Aussi bien ces opérations (chimiques) peuvent être imitées par la science. Tout le monde connaît les expériences classiques de digestions artificielles. Ajoutons que les opérations chimiques *précèdent* et *accompagnent* toujours les opérations vitales : celles-ci sont donc distinctes de celles-là.

15. L'animisme exagéré ou le spiritualisme : exposé et réfutation. —

EXPOSÉ. Le principe vital est un principe spirituel, essentiellement conscient et intelligent, et complètement indépendant de la matière. Tel est le système de l'*animisme exagéré* ou du *spiritualisme*. Ce principe, c'est l'âme spirituelle, présente dans tout le corps, et y produisant partout le mouvement vital. Toute cette théorie pourrait se résumer dans la formule connue : *Mens agitat molem, c'est l'esprit qui met en mouvement la masse.*

RÉFUTATION. Si le principe de tous les mouvements vitaux est l'âme consciente, intelligente, comment expliquer que cette même âme n'a pas conscience des opérations de la vie végétative, par exemple, de la digestion des aliments, de la circulation du sang ? — Et si l'âme intelligente, principe de vie, cause et dirige toutes nos opérations vitales, pourquoi de ces mêmes opérations ne chasse-t-elle pas ce qui ralentit leur marche, comme les maladies et tout autre désordre ? L'expérience quotidienne se charge donc de réfuter semblable théorie.

16. L'animisme modéré : exposé et preuves. —

EXPOSÉ. L'*animisme modéré* est la théorie d'Aristote et de saint Thomas. D'après ce système, l'âme *substantiellement unie à la matière* est le *principe de vie*, la source des opérations vitales. L'âme, principe

simple, actif, cause le mouvement vital *avec* et *par* la matière. C'est pourquoi elle est appelée parfois *forme matérielle* non pas parce qu'elle est *matière*, mais parce qu'elle est *intimement unie* à la matière qu'elle vivifie. Cette théorie tient donc le milieu entre les deux autres; et, selon le philosophe de Stagire et le Docteur angélique, l'être vivant n'est pas la *matière* ou le *corps seul* (matérialisme) ni l'*âme seule* (animisme exagéré), mais le *composé du corps et de l'âme*.

N. B. — Il est à noter qu'il ne s'agit ici que des opérations vitales, et non des opérations spirituelles dont l'âme seule est le principe (29).

PREUVES. a) *L'expérience* prouve que toutes nos opérations vitales s'accomplissent *avec* et *par* les organes corporels. La circulation du sang ne se fait que par les *veines*, la digestion est impossible sans l'*estomac*, les *jambes* sont nécessaires au mouvement local, etc. Le principe de ces opérations vitales doit donc être dans la matière, et ne former qu'*un* avec elle. Et pour ce faire, il doit lui être intimement uni. Dira-t-on que ce principe n'est qu'*accidentellement* associé aux organes. Dans ce cas, l'être vivant ne serait plus réellement *un* mais *deux*, parce que les êtres accidentellement associés gardent chacun leur entité propre. Les quelques volumes placés l'un près de l'autre dans la bibliothèque sont associés accidentellement, et, c'est pourquoi, il y a autant d'êtres que de volumes. — b) *L'ordre harmonieux, stable, constant* que l'être vivant réalise dans son organisme démontre le bien-fondé de l'animisme modéré. La tendance à la réalisation de cet ordre, l'organisme ne le possède pas par lui-même. Comme *tel* il n'a pas l'activité parce qu'il n'a pas la vie — étant pure matière (14). — Cette tendance ne

peut se trouver que dans un principe *actif*, substantiellement uni à l'organisme, qui le *fait vivant* et le dirige dans tous ses mouvements. Ce principe, c'est le *principe vital*, c'est *l'âme*.

17. Dans les êtres vivants le principe vital est unique. — Les êtres vivants sont de trois sortes. Il y a la plante, l'animal brute et l'homme. La plante a une vie *végétative* ; l'animal brute, une vie *végétative* et *sensitive* ; l'homme, une vie *végétative*, *sensitive* et *intellective*. Il s'agit de démontrer que le principe qui fait *vivre* la plante, qui fait *vivre* et *sentir* l'animal brute, qui fait *vivre*, *sentir* et *penser* l'homme, est *unique* dans chacun de ces êtres vivants.

A. LA PLANTE A UN PRINCIPE VITAL UNIQUE. — La plante se nourrit, elle croît, elle se reproduit (les trois opérations de la vie végétative) ; c'est pour elle-même, c'est pour sa conservation qu'elle agit. Elle est le *principe* et le *terme* de ses opérations. Elle est un *seul être* appelé *telle* ou *telle* plante. Supposons que son principe vital ne soit pas *unique*, alors elle n'est plus un *seul être* mais un *agrégat d'êtres* correspondant au nombre des principes vitaux. Dans ce cas, il n'est plus possible d'affirmer que la plante agit pour *elle-même*, pour sa conservation, ou encore, qu'elle est le *principe* et le *terme* de ses opérations, puisque dans un *agrégat d'êtres*, comme dans une *société coopérative*, pourrait-on dire, chacun agit *pour les autres* et pour *l'ensemble*, chaque individu n'est pas le *principe* et le *terme* de son opération.

B. L'ANIMAL BRUTE A UN PRINCIPE VITAL UNIQUE. Ch. : l'animal brute — comme chez tous les êtres vivants — l'on constate l'*unité de constitution* et l'*unité d'activité*. C'est ce que les savants appellent *unité*

morphologique (unité de constitution) et *unité physiologique* (unité d'activité). L'organisme forme un *tout continu*. « Soit que l'on considère les organes à l'œil nu, soit qu'on étudie microscopiquement leurs éléments, ils n'apparaissent jamais comme disjoints, jetés pêle-mêle, au hasard des circonstances ; ils sont reliés entre eux suivant une disposition régulière, dépendent l'un de l'autre, et concourent par leur structure respective à la constitution harmonieuse d'un *tout* dont ils sont les parties ». ⁽¹⁾ *L'unité d'activité* n'est pas moins évidente. On constate que toutes les opérations de l'animal, ordonnées les unes aux autres, sont en connexité avec la fonction de nutrition dont elles dépendent. Et bien que chaque organe dans sa façon d'agir possède une certaine autonomie, on doit avouer que cette autonomie est essentiellement *relative* et subordonnée aux exigences de l'ensemble. Cette double unité est inexplicable si l'on n'admet pas un *principe vital unique* qui en est la cause.

C. L'HOMME A UN PRINCIPE VITAL UNIQUE. ¹⁾ *Le témoignage de la conscience* nous dit que notre principe vital est *unique*. Toutes nos opérations, et végétatives, et sensitives, et intellectives, sont attribuées au *seul et même* moi. C'est moi qui *digère*, c'est moi qui *sens*, c'est moi qui *pense*. En nous il ne doit donc y avoir qu'une cause *unique*, source des opérations. Cette cause, c'est le *principe vital*. — ²⁾ *La dépendance mutuelle* des phénomènes vitaux quotidiennement expérimentée chez l'homme prouve encore l'unicité de son principe de vie. N'est-il pas vrai de dire qu'une digestion laborieuse rend difficile ou quasi nul l'effort de l'intelligence ? Et, d'autre part, l'excès dans l'étude

(1) Mercier, Psychologie, p. 71.

n'a-t-il pas une répercussion parfois désastreuse sur le système nerveux ? Ces faits et bien d'autres autorisent « à conclure que toutes les activités de l'homme dérivent d'un seul et unique principe et ne sont que différents canaux d'une même source ». (1)

18. Origine de la vie : les opinions. — A une époque reculée aucun être vivant n'animait la surface du globe. La vie a donc *commencé* sur la terre. Et la question à résoudre se pose comme suit : *De quelle manière a été formé le premier être vivant ?* On a répondu de deux façons. Le premier être vivant, disent les uns, vient d'un être *non vivant* qui, par *lui-même*, de ses *propres forces*, lui a donné la vie. C'est le système de la *génération spontanée*. Selon d'autres, la vie a commencé sur la terre par *l'acte divin de la création*.

19. La vie sur la terre a eu un commencement.
—¹⁾ *La géologie enseigne qu'il fut un temps « où l'écorce terrestre tout entière était à l'état de fusion ignée sous l'énorme pression de 300 atmosphères : en effet, le sous-sol de tous les pays du monde est formé de roches identiques, dont la structure atteste l'antique fusion à une température plus haute sans doute que les laves brûlantes de nos volcans. Or sur cette terre enflammée, dans cette atmosphère qui était une fournaise, aucune vie n'était possible, aucun germe n'eût pu résister ».* (2) ²⁾ *Une série infinie d'êtres vivants répugne. C'est ce qu'il faudrait admettre si la vie n'eût pas commencé. Un nombre sans limites, concret, réellement existant est impossible, parce que au nombre on peut toujours ajouter, du nombre, on peut toujours*

(1) Farges. *Le vie et l'évolution des espèces*, p. 136. À consulter avec profit, le même ouvrage sur la question du principe vital.

(2) Guibert. *Les Origines*, p. 84.

soustraire. Ce qui est susceptible d'addition et de soustraction a des limites, n'est pas infini.

20. La vie n'a pas commencé par la génération spontanée. — ¹⁾ *Il y a toujours similitude entre la cause et l'effet, parce que l'effet est quelque chose de la cause. Cette similitude est parfaite ou univoque comme entre le père et le fils, imparfaite ou analogue comme entre l'ouvrier et son œuvre. Or entre l'être non-vivant et l'être vivant, il n'y a aucune similitude. Celui-ci (être vivant) n'est donc pas l'effet de celui-là (être non vivant), comme l'enseignent les partisans de la génération spontanée. Au reste personne ne donne ce qu'il n'a pas. Et l'être inorganique n'ayant pas la vie ne peut donc pas la causer.* — ²⁾ *La science, grâce aux travaux de l'immortel Pasteur (chimiste français 1822-1895), a prouvé d'une façon péremptoire et définitive que la vie ne vient que de la vie. Pouchet (naturaliste français 1800-1872) prétendait avoir démontré expérimentalement l'apparition de la vie sans germes vivants. C'était apparemment le triomphe de la génération spontanée. Dans deux séries d'expériences Pasteur établit d'une manière incontestable que les infusoires (petits animaux visibles au microscope) dont se remplit le liquide fermentescible exposé à l'air, et remarqués par Pouchet, ont pour cause des germes vivants dans l'atmosphère. Il conclut aussi qu'un liquide fermentescible vraiment stérilisé et mis en contact avec un air pur véritablement privé de ses germes ne devient pas le rendez-vous de ces animalcules. La génération spontanée était scientifiquement réfutée, et le vieil axiome, tout vivant vient d'un vivant, *omne vivens ex vivo*, une fois de plus démontré.*

21. **La vie a commencé sur la terre par un acte divin de création.** — L'être vivant n'a pas toujours existé : c'est la conclusion logique de ce qui précède. Et donc le premier être vivant, parce qu'il est contingent, a été produit par une cause distincte de lui-même. Cette cause du premier être vivant n'est pas autre que Dieu qui possède la vie à un degré éminent et dont l'acte propre est un *acte de création*. Le commencement de la vie sur la terre ne peut donc pas s'expliquer sans l'intervention du Maître Créateur de toutes choses.

22. **Aristote, saint Thomas et la génération spontanée.** — Les partisans de la génération spontanée se prévalent parfois de l'autorité d'Aristote et de saint Thomas qui, selon eux, ont enseigné cette théorie. Contentons-nous de dire que ces deux grands philosophes, tout en ne niant pas la génération spontanée pour quelques êtres vivants (les plantes et quelques animaux), ne l'ont cependant pas interprétée au *sens matérialiste*. Ainsi ils n'ont jamais admis que les forces *brutes, non-vivantes* de la nature peuvent *d'elles-mêmes* produire des forces *vitales, vivantes*. Aussi bien réfutant Avicenne (philosophe arabe 980-1037) le Docteur angélique dit que « si la matière produit la vie, c'est en vertu d'un pouvoir spécial que Dieu lui a donné ». ⁽¹⁾ Et de son côté Aristote affirme que « la véritable cause de ces générations dites spontanées, c'est le principe vital contenu dans les corps ». ⁽²⁾ Conséquemment il nie à la matière *brute, inorganique* la puissance de produire par *elle-même* un être vivant.

(1) Guibert. *ouv. cit.*, p. 52.

(2) Farges. *La vie et l'évolution des espèces*, p. 159.

CHAPITRE II

Les facultés

23. Définition et division des facultés. — La faculté est le *principe immédiat d'opération*. L'être vivant est *ce qui agit*, et la faculté est *ce par quoi il agit*. Et comme entre l'opération et la faculté il n'y a pas d'*intermédiaire*, on dit que la faculté est un *principe immédiat*. Or pour agir il faut *vivre* et un être est vivant *par l'âme*, son *principe de vie*. Un être vivant agit donc *par l'âme*, et celle-ci est encore un *principe d'opération*. Mais l'âme est un *principe radical, éloigné, et immédiat d'opération*. Nous pouvons comparer l'être vivant à un arbre: son âme en est la racine, ses facultés, les branches, et ses opérations, les fruits. Les facultés sont des principes *innés, nécessaires*. Tout homme en naissant a *ses facultés*. L'exercice des facultés n'est pas nécessaire. Il existe autant de facultés que d'opérations spécifiques. Celles-ci sont au nombre de trois : opérations *végétatives*, opérations *sensitives* et opérations *intellectives*. Les facultés se divisent donc en facultés *végétatives*, facultés *sensitives* et facultés *intellectives*.

24. Les facultés sont réellement distinctes de l'âme. — ¹⁾ *Les facultés ne peuvent pas se soutenir par elles-mêmes, elles se conçoivent comme existant dans un autre*. C'est dire qu'elles sont des *accidents, des propriétés*. Il est vrai qu'elles adhèrent à l'âme *nécessairement*, mais elles ne sont pas du même ordre que l'âme. Celle-ci est une *substance*, un être qui, pour exister, n'a pas besoin de l'aide d'un autre. Entre les deux il y a donc une distinction réelle. — ²⁾ *Notre façon de parler prouve encore la différence entre les facultés*

et l'âme. Nous disons que Jean a une intelligence *brillante*, une imagination *vive*, une digestion *facile*. Dans ces affirmations, nous distinguons les facultés intellectuelle (intelligence), sensitive (imagination) et végétative (digestion) de l'âme elle-même. En effet il ne viendra jamais à l'esprit de quiconque de dire que Jean a une âme brillante, une âme vive, une âme facile. L'âme est donc le *principe*, la *source*, *inséparable*, mais *réellement distincte*, des facultés.

25. **Les facultés sont réellement distinctes entre elles.** — ¹⁾ *Il y a certaines facultés* qui, dans leurs opérations, dépendent *totale*ment de l'organe, et, pour ce motif, sont appelées *organiques*, *matérielles*. La faculté de la vue ne peut pas agir sans l'organe de la vue. D'autres facultés, comme l'intelligence, ne sont pas *totale*ment dépendantes de l'organe. On les nomme facultés *inorganiques*, *spirituelles*. Il est évident que des facultés matérielles et des facultés spirituelles ne sont pas *identiques*. — ²⁾ *Comment expliquer les rôles si différents* joués par chaque faculté s'il n'y a pas de distinction entre l'une et l'autre? Les unes commandent (facultés inorganiques), les autres obéissent (facultés organiques) : celles-ci sont donc *inférieures*, et celles-là *supérieures*. Et, entre *supérieurs* et *inférieurs* comme *tels*, il y a distinction. Il y a aussi lutte entre les facultés. C'est donc signe que la diversité existe entre elles.

26. **Dans quelle partie de l'être vivant résident les facultés : les opinions.** — Il est évident que les facultés résident dans l'individu qui agit. Mais, dans l'individu, où est, par exemple, sa faculté intellectuelle? Où sont ses facultés sensibles? Où sont ses facultés végétatives? C'est ce que nous cherchons. Les maté-

rialistes prétendent que les facultés résident dans le *corps seul*. Selon d'autres, l'*âme seule* est la substance qui soutient les facultés. C'est la théorie *ultra-spiritualiste*. Une troisième opinion veut que les facultés végétatives et sensitives résident dans le corps et l'âme substantiellement unis. Quant aux facultés intellectives, elles sont dans l'âme seulement. Cette troisième opinion, celle de saint Thomas, est la véritable.

27. Les facultés ne résident pas dans le corps seul. — Comme les facultés sont des *principes d'opération*, il est évident qu'elles ne sont que dans les êtres qui *agissent*. Or le corps seul, privé de l'âme, est incapable d'agir, puisqu'il n'a pas la vie. Sans le principe vital, le corps est une matière *inerte, brute*, qui, comme *telle*, ne peut être la source d'aucune opération vitale.

28. Les facultés végétatives et sensitives résident dans le composé du corps et de l'âme. — Les êtres vivants dont les opérations sont végétatives ont des facultés végétatives ; de même aussi, les êtres dont les opérations sont sensitives, ont des facultés sensitives. Or la plante se nourrit, elle croît, elle se reproduit — ce sont les trois opérations végétatives — en plus, l'animal brute a la sensation. La plante et l'animal possèdent donc des facultés. D'autre part, la plante et l'animal ne sont ni un *corps seul*, ni une *âme seule*, mais, chacun, un *composé de corps et d'âme*.

29. Les facultés intellectives résident dans l'âme seule. — Les opérations sont comme les effets des facultés : celles-ci étant les principes de celles-là. Or de l'existence et de la nature de l'effet nous remontons toujours à l'existence et à la nature de la cause. Si

les opérations sont spirituelles, immatérielles, la cause qui les a produites doit l'être aussi. Et les opérations des facultés intellectives sont spirituelles, immatérielles. Leurs facultés sont donc spirituelles et immatérielles. Mais des facultés spirituelles, immatérielles, ne peuvent pas résider dans une substance organique, matérielle. Il faut donc que leur principe, leur source, soit de même nature qu'elles. Ce principe, cette source ne peut être autre chose que l'âme *toute seule*.

30. Les habitudes : définition et division. — L'habitude est une *qualité stable qui dispose bien ou mal l'être vivant soit en lui-même soit par rapport à ses opérations*. Elle est une qualité, c'est-à-dire une *manière d'être* ; elle est *stable*, distincte de la simple disposition qui est une qualité *passagère*. Les habitudes se divisent en deux classes : les habitudes *entitatives* et les habitudes *opératives*, selon qu'elles *disposent l'être vivant bien ou mal en lui-même*, comme la *santé*, la *maladie* (entitatives), ou qu'elles *le font agir bien ou mal*, comme le *vice* et la *vertu* (opératives). Il n'est question ici que des habitudes opératives.

31. Les différentes espèces d'habitudes opératives. — Les habitudes opératives sont *naturelles* et *surnaturelles* selon qu'elles *sont acquises par les actes répétés* (naturelles), ou qu'elles *sont données par Dieu lui-même* (surnaturelles). Les habitudes naturelles, comme la *science*, sont dites *acquises*. Les habitudes surnaturelles, comme la *foi*, sont appelées *infuses*, parce qu'elles sont *infusées*, introduites par Dieu dans le sujet qui les possède. — Les habitudes naturelles s'appellent *vice* ou *vertu* selon qu'elles portent à *bien* (vertu) ou à *mal agir* (vice). — Si l'habitude naturelle *porte l'intelligence à bien agir*, elle se nomme *vertu*

intellectuelle ; si elle s'adresse à la volonté, elle devient *vertu morale*.

32. Les habitudes opératives sont distinctes des facultés. — Les facultés sont des accidents *propres, nécessaires*. Elles sont *inamissibles*. On ne perd jamais la faculté, le principe d'opération. Pour une cause ou pour une autre, l'*exercice* de la faculté peut être *empêché*, mais la faculté *reste* toujours. C'est ce qui arrive dans la fièvre. Or les habitudes, bien que *stables*, ne sont pas *nécessaires*. En naissant, l'être vivant n'apporte pas avec lui des *habitudes*, mais seulement des *dispositions*. Et aussi l'habitude n'est pas *inamissible*. Il est certain qu'elle peut se *perdre* plus ou moins facilement, cela dépend de son degré de stabilité.

33. Où résident les habitudes opératives. — Comme l'habitude opérative *dispose à agir bien ou mal*, elle ne réside donc que dans les *êtres vivants*. Ceux-ci agissent par leurs facultés. Par conséquent, c'est dans les facultés qu'*immédiatement* résident les habitudes. D'autre part, *toutes* les facultés ne sont pas susceptibles d'habitudes. Il y en a qui de par même leur nature sont *déterminées* à produire *toujours* et *nécessairement* telle ou telle opération. Elles ne peuvent pas être *disposées* autrement qu'elles ne le sont, elles ne sont *passibles* d'aucun changement. Telles sont les facultés *végétatives* et *sensitives* : la circulation du sang se fait toujours de la *même manière* (opération végétative), le sens du toucher mis en contact avec son objet propre (l'étendue résistante) *infailliblement* éprouvera une sensation (opération sensitive). Or l'habitude opérative fait subir un *changement* aux facultés, elle leur donne une *orientation nouvelle*. Sont donc susceptibles

d'habitudes opératives les seules facultés *indéterminées* et *libres*, c'est-à-dire, l'*intelligence* et la *volonté*. Tout de même, à cause de leurs *relations* avec l'intelligence et la volonté, les facultés sensibles appétitives, soit *concupiscible* (faculté par laquelle l'homme désire posséder l'objet de sa convoitise), soit *irascible* (faculté par laquelle l'homme veut éloigner l'obstacle qui l'empêche d'arriver à la possession de ce qu'il désire) sont capables d'habitudes. Ainsi les vertus cardinales — habitudes naturelles — résident dans les quatre facultés suivantes : la *prudence*, dans l'intelligence ; la *justice*, dans la volonté ; la *tempérance*, dans l'appétit concupiscible ; la *force*, dans l'appétit irascible. En résumé on doit conclure que les *habitudes opératives résident dans l'homme seul*.

34. Comment s'acquiert et comment se perd une habitude. — On *acquiert* une habitude par la *répétition des actes*. C'est en accomplissant les *mêmes* actions, *souvent* et *longtemps*, que l'homme devient *habitué* à les faire. L'acquisition de l'habitude est d'autant plus facile qu'il y a dans le sujet une *disposition innée* l'inclinant à cette habitude. — Les habitudes *se perdent* ou *s'affaiblissent* en *cessant* les actes dont la répétition leur avait donné naissance, ou en *produisant des actes contraires*. — Quant aux habitudes surnaturelles, par exemple, la charité, la foi, elles sont données gratuitement par Dieu. Différentes causes, comme le péché mortel (pour la charité), les mauvaises lectures, etc., (pour la foi) peuvent les faire disparaître.

35. Les lois de l'habitude. — ¹⁾ *Plus souvent sont répétés les mêmes actes, plus forte est l'habitude dont ils sont la cause*. C'est évident, puisque les habitudes s'acquièrent par la répétition des actes. — ²⁾ *Plus intense*

est l'application apportée dans la production des actes, plus ancrée, plus indéracinable est l'habitude qui en résulte. Ce que l'on fait avec *nonchalance* ne cause jamais une forte habitude de travail. L'énergie généreuse au contraire peut, en un temps relativement court, créer une durable habitude. — ³) *Plus il y a d'obstacles à surmonter et de difficultés à vaincre, moins il est facile d'acquérir l'habitude.* Il va sans dire que les obstacles rencontrés sur la route sont de nature parfois à paralyser les meilleures volontés et à retarder d'autant l'apparition de l'habitude. ⁽¹⁾

36. A quoi servent les habitudes. — ¹) *Les habitudes nous font agir avec plus de facilité.* La répétition de l'acte diminue l'effort, et c'est surtout dans l'effort qu'est l'obstacle. A faire toujours les mêmes actions, la volonté n'y prend presque plus de part, parce qu'elle n'a plus d'effort à faire. C'est là l'inconvénient de l'habitude. Elle engendre la routine. On peut y remédier par l'attention et la réflexion. — ²) *Les habitudes nous font agir avec uniformité.* La facilité à agir sans effort produit une tendance à répéter les mêmes actes et toujours de la même manière. Alors l'habitude devient comme un *instinct naturel*, et c'est pourquoi nous l'appelons une *seconde nature*. Or la nature agit toujours *uniformément*. Aussi bien chez les gens qui possèdent de bonnes habitudes, on trouve cette régularité à faire chaque chose en son temps. Ils ont l'*uniformité* de l'horloge. — ³) *Les habitudes sont une source de joie.* La peine vient de l'effort, et l'effort disparu, c'est le plaisir, c'est la joie. Or l'habitude fait disparaître l'effort.

(1) Haustrate et Labeau. Cours complet de pédagogie, 4e éd., p. 142.

37. **Les habitudes sont nécessaires.** — Kant et Rousseau condamnent toute habitude, quelle qu'elle soit. Selon eux « il ne faut laisser prendre à l'enfant aucune habitude, si ce n'est de n'en avoir aucune » (Rousseau), pour la bonne raison que « plus un homme a d'habitudes, moins il est libre et indépendant » (Kant). Ces philosophes veulent donc que, dans toutes les circonstances de la vie, à chaque instant de l'existence, nous fassions toujours un *effort spécial*, nous exercions toujours à *nouveau* notre liberté, et par ce moyen, déployions une énergie libre de toute entrave, affranchie de toute servitude. C'est méconnaître étrangement la pauvre nature humaine. Sa faiblesse exige qu'elle puisse compter sur des *aides puissants* et *charitables* qui lui rendent moins lourde la tâche quotidienne. Ces aides, ce sont les habitudes. « Le corps ne peut être toujours éveillé et debout : il faut qu'il dorme et qu'il se couche ; de même l'activité ne saurait rester incessamment en éveil : il faut qu'elle se repose et qu'elle s'endorme, pour ainsi dire, dans les molles et douces démarches de l'habitude ». ⁽¹⁾ Les habitudes sont donc nécessaires à l'homme pour l'accomplissement *fidèle* de ses devoirs journaliers.

38. **Habitudes et éducation.** — Quoi qu'en disent Jean-Jacques Rousseau et Emmanuel Kant, les habitudes sont nécessaires. Et sans elles, l'éducation est à peu près impossible. L'éducation « n'est en grande partie que l'art de former des habitudes ». En effet, « des énergies multiples dorment dans l'enfant ». Le rôle de l'éducateur « n'est pas d'imposer une digue à ces tendances » bonnes en soi ; non, l'éducateur doit

(1) Compayré. Cours de pédagogie, p. 223 et 224. Cité par Haustrate et Labeau, *ibid.* 143-144.

exploiter ces « énergies », stimuler ces « tendances », les « canaliser sans en briser l'élan ». Or stimuler, exploiter, « canaliser », c'est créer de bonnes habitudes. Celles-ci disposent l'enfant à bien agir. Elles ne sont pas la mutilation de sa nature, mais sa réforme et son perfectionnement.

CHAPITRE III

Les facultés végétatives

39. Les facultés végétatives : définition et division. — Les facultés végétatives sont les *principes immédiats des opérations végétatives*. Il y a trois opérations végétatives : la *nutrition*, la *croissance* et la *génération*. Les facultés végétatives sont donc la *faculté de nutrition*, la *faculté de croissance* et la *faculté de génération*.

40. Les facultés végétatives sont des facultés organiques. — Une faculté est dite organique lorsque dans ses opérations elle dépend *totalemt* de l'organe corporel. Et, en effet, les opérations végétatives ne peuvent pas se produire sans un organe ; par exemple, la nutrition est impossible sans *l'estomac* et les organes connexes. Parce que complètement dépendantes de l'organe matériel, les opérations végétatives sont encore appelées *matérielles*. Cependant il ne faut pas les ramener aux opérations mécaniques ou physico-chimiques (14). Les opérations végétatives sont *immanentes, vitales* ; les opérations mécaniques et chimiques ne le sont pas. Et donc, si les opérations végétatives

sont organiques, les principes immédiats d'où elles procèdent, leurs facultés, doivent l'être aussi, parce que les opérations spécifient les facultés, elles sont de même nature qu'elles.

41. Relation des facultés végétatives entre elles.

— Entre les trois facultés végétatives il y a une relation de subordination. La première, la principale, c'est la *faculté de nutrition*. Viennent ensuite la *faculté de croissance* et la *faculté de génération*. En effet la faculté de croissance et la faculté de génération sont dépendantes de la faculté de nutrition. Pas de croissance et pas de génération sans la nutrition. Cependant si l'on considère ces trois facultés au point de vue de leur fin, la faculté de génération l'emporte. Les deux premières sont ordonnées au bien de l'individu. La faculté de génération a pour but la conservation de l'espèce. La fin de la faculté de génération est donc le *bien général* qui est supérieur au *bien particulier* auquel concourent les deux autres.

42. Les facultés végétatives sont distinctes l'une de l'autre. — Les facultés se distinguent entre elles par leur rôle et leur durée. La faculté nutritive a pour fonction l'*assimilation*, le changement des aliments en la substance du vivant. *Développer* et *réparer* l'organe, tel est le rôle de la *faculté de croissance*. La faculté générative a pour mission la *reproduction* du vivant. — Pour ce qui est de la durée, la *nutrition* dure toute la vie ; la *croissance* cesse à une certaine époque ; la *génération* n'existe pas ordinairement dans les vivants *trop jeunes* et *trop vieux*.

43. La faculté de nutrition. — La faculté de nutrition est le *principe immédiat de l'opération par laquelle*

un être vivant transforme en sa propre substance les aliments pris à l'extérieur. Par la puissance nutritive l'être vivant refait ses forces et travaille à sa propre conservation. A la nutrition, chez l'animal, concourent plusieurs organes. Ce sont la bouche, l'estomac, les intestins, les poumons, le cœur, les artères, les vaisseaux capillaires, les veines, les vaisseaux lymphatiques et les glandes. Il appartient à l'anatomie et à la physiologie de décrire ces différents organes et d'en définir les fonctions propres.

44. La faculté de croissance. — La faculté de croissance est le *principe immédiat de l'opération par laquelle un être vivant acquiert les proportions qui lui conviennent.* L'augmentation, la croissance d'un être se fait par la multiplication des cellules. Celles-ci se multiplient par scission ou division. La cellule est le premier élément constitutif des tissus d'un être vivant.

45. La faculté de génération. — La faculté de génération est le *principe immédiat de l'opération par laquelle un être vivant produit un autre être vivant de nature semblable à la sienne.* La génération n'est pas la création : celle-ci est le propre de Dieu seul, celle-là est le propre des créatures.

46. Les trois facultés végétatives existent dans les plantes. — On constate chez les plantes les trois opérations végétatives : la nutrition, la croissance et la génération. Elles doivent donc posséder les principes immédiats de ces opérations, c'est-à-dire, les *altés végétatives.* Aussi bien il faut admettre qu'elles sont *réellement* vivantes quoi qu'en disent

Malebranche et Descartes qui les assimilent à la matière brute, inorganique, sans vie. On s'est demandé parfois si la vie des plantes est végétative ou sensitive. A en juger par les opérations propres de la plante, il n'y a aucun doute que sa vie est végétative et non pas sensitive. L'acte essentiel de la vie sensitive, c'est la *sensation*. Celle-ci se manifeste par la connaissance et le désir sensibles. De plus, la sensation requiert des organes sensoriels comme l'organe de la vue et celui du toucher, etc. Or, il est expérimentalement prouvé que les plantes n'ont pas d'organes sensoriels, ni, partant, de sensation. Mais alors pourquoi appelons-nous certaines plantes, *sensitives*? C'est parce que ces plantes se *contractent* lorsqu'on les touche ; elles ouvrent leurs corolles au lever du soleil et les ferment à son coucher. Elles se comportent *comme si* elles *sentaient* les rayons lumineux. Ce mouvement de contractibilité n'est nullement un mouvement vital parce qu'il n'est pas *immanent* (10). Il n'a pas pour principe la plante elle-même, mais une cause extérieure (le soleil), et peut facilement être comparé à la contractibilité des muscles d'un cadavre.

47. **L'âme des plantes.** — Les plantes ont une âme, un principe vital, parce qu'elles sont vivantes. L'âme des plantes est une *substance simple et matérielle*. Elle est une partie essentielle qui constitue la plante : celle-ci étant une substance (un être capable de se soutenir lui-même), ce qui la compose est aussi *substance*, comme les parties d'un lingot d'or, sont de l'or. N'ayant pas de quantité, l'âme des plantes est simple, c'est-à-dire *indivisible*. Seuls les êtres *quantitatifs* sont susceptibles d'être partagés. On l'appelle encore *matérielle*, parce que dans toutes ses opérations elle dépend

des organes (matière). Tout de même, elle n'est pas *corporelle*. Il est impossible de la palpier, de la voir comme la feuille de papier présentement sur mon bureau — laquelle est un corps — c'est-à-dire une matière avec les dimensions quantitatives (hauteur, largeur, longueur). *Mortelle* est encore l'âme de la plante; totalement dépendante de la matière (le corps de la plante), celle-ci détruite, l'âme disparaît avec elle.

48. **L'âme des plantes est une mais virtuellement multiple.** — Que l'âme de la plante soit *une*, nous l'avons démontré précédemment (17). Elle est aussi multiple; des faits nombreux le prouvent. Rappelons-nous les fréquents exemples de greffe végétale. Par exemple, le poirier greffé sur un pommier continue à produire des poires. Dans ce cas, le poirier garde sa vie propre — il emprunte seulement son alimentation au pommier — et partant, il conserve son principe vital. L'âme du poirier s'est donc multipliée. Il est évident que dans la plante il n'y a qu'une seule vie *actuelle*, propre au *tout*, et, par conséquent, *une seule âme*. Celle-ci, cependant, à cause de la division du corps de la plante dont elle est la forme, se *multiplie* avec lui. Et c'est pourquoi nous disons que l'âme de la plante est à la fois *une* et *multiple*, c'est-à-dire *une en acte* et *multiple en puissance*.

CHAPITRE IV

Les facultés sensitives cognitives

49. **Les facultés sensitives : définition et division.** — Les facultés sensitives sont les *principes immédiats des opérations sensitives*. Elles se ramènent à trois classes. Ce sont les facultés *cognitives*, les facultés *appétitives* et les facultés *locomotrices*. En effet les êtres vivants de vie sensible ont la *connaissance*, l'*appétition* et la *locomotion*. Ils connaissent un objet ; une fois perçu, ils y *tendent* (appétition) ; et, pour ce faire (y tendre), ils se *meurent* vers lui en vue de voir s'il leur va ou non (locomotion). Les facultés *cognitives* et *appétitives* se subdivisent encore selon la diversité des opérations dont elles sont les principes immédiats. Nous le verrons plus loin.

50. **Les facultés sensitives externes et internes.** — Les facultés sensitives *externes* sont les *principes immédiats des opérations par lesquelles l'être vivant perçoit les choses extérieures, telles qu'elles sont, dans leur réalité concrète*. Ce sont les sens externes. Elles sont au nombre de cinq : la faculté de la vue, la faculté de l'ouïe, la faculté de l'odorat, la faculté du goût et la faculté du toucher. Les facultés sensitives *internes* sont les *principes immédiats des opérations par lesquelles l'être vivant perçoit et apprécie les impressions venues des facultés sensitives externes*. Ce sont les sens internes. Il y en a quatre : le sens commun, l'imagination, la mémoire sensible et l'estimative.

51. **Les facultés sensitives au point de vue logique et au point de vue psychologique.** — En logique il a été question des facultés sensitives externes

et internes. A leur sujet nous nous sommes demandé si elles peuvent nous conduire à la vérité, si elles sont des témoins dignes de foi, bref, si elles sont des critères de certitude. La réponse a été affirmative. (1) Les mêmes facultés en psychologie ne sont pas étudiées au même point de vue. Quelle est leur nature intime? comment fonctionnent-elles? Voilà les questions que se charge de résoudre le psychologue.

52. Les facultés sensibles sont organiques. — Les facultés sensibles sont organiques, parce que, pour exercer leurs opérations, elles dépendent complètement de l'organe (40). Il est impossible en effet d'entendre sans l'organe de l'ouïe ou de faire un acte d'imagination sans le cerveau. N'allons pas confondre l'organe avec la faculté. L'organe — pour un temps du moins — reste dans le cadavre. Immédiatement après la mort la faculté disparaît. L'organe est une partie du corps, comme lui soumis à la corruption; la faculté n'est pas corporelle.

53. La sensation. — L'opération de la faculté sensitive externe et interne s'appelle *sensation*. La sensation est l'acte propre des sens; elle est un acte vital perceptif des choses extérieures ou des images sensibles (choses intérieures). La sensation externe est l'acte propre du sens externe qui perçoit l'objet extérieur. La sensation interne est l'acte propre du sens interne qui perçoit l'objet intérieur, c'est-à-dire l'image de l'objet conservée dans l'imagination, ou reproduite d'une façon quelconque dans l'un des autres sens internes. La sensation, externe ou interne, est donc une connaissance. Celle-ci en effet a lieu lorsque l'objet est

(1) Cfr. Leçons de Logique, p. 119 et suiv.

introduit d'une certaine manière dans la faculté qui le perçoit. Or c'est ce qui se passe dans la sensation. L'œufier que je regarde en ce moment (objet du sens de la vue) pénètre, pour parler ainsi, entre dans ma puissance visuelle. C'est la condition essentielle pour le voir, c'est-à-dire, le *connaître*.

54. Comment se fait la connaissance sensible.

— La connaissance se produit lorsque l'objet à connaître est introduit dans le sujet qui perçoit. Mais, dans la connaissance sensible, comme la chose perçue est l'objet extérieur, concret, par exemple, *ce livre, ce cahier, ce papier, etc., etc.* il va sans dire que comme *tel, cet* objet n'entre pas dans la puissance visuelle, pour ne parler que de celle-là. Et pourtant le livre, le cahier, etc., sont introduits dans le sens de la vue, etc. Comment le sont-ils? Le livre, le cahier pénètrent dans la faculté visuelle par leur *similitude, leur ressemblance*. Le sens de la vue connaît donc l'objet au *moyen de sa similitude*. Aussi bien cette similitude est appelée *déterminant cognitif*, parce qu'elle *détermine* la faculté à connaître, ou encore, *espèce impressée*, c'est-à-dire la *similitude* (du mot latin *species*) *imprimée* (du mot latin *impressa*) dans le sens. Cette connaissance de l'objet existant en dehors, s'appelle *perception externe*.

Mais après que l'objet extérieur a été *immédiatement* perçu par l'un ou l'autre des cinq sens externes, sa *représentation* est conservée dans l'imagination. En son *absence* on peut s'en souvenir, le connaître par l'intermédiaire de l'image qui en est comme la *photographie*. L'expérience le prouve. Cette connaissance de l'objet par l'intermédiaire de son image, se nomme *perception interne*. Cette photographie, cette image,

c'est l'*espèce expresse*. Elle est la similitude (espèce) de l'objet reproduite, *exprimée* (expresse) dans l'imagination par l'un des sens externes mis en contact avec la réalité extérieure. La connaissance sensible se fait donc au moyen de deux similitudes, dont l'une (espèce impressée) fait s'unir *immédiatement* le sens externe à son objet propre (perception externe), et l'autre (espèce expresse) est l'image dans laquelle le sens interne perçoit la chose concrète, sensible, existant en dehors (perception interne).

55. Différences entre la perception externe et la perception interne. — Quoique toutes deux connaissances sensibles, ces perceptions cependant diffèrent l'une de l'autre.¹⁾ La perception externe est *immédiate*. En effet ce que la puissance visuelle atteint *immédiatement, directement*, c'est la couleur de l'objet sensible. Entre les deux il n'y a pas d'intermédiaire. La similitude de la couleur imprimée dans la rétine (espèce impressée) n'est qu'un *moyen* nécessaire pour réunir *immédiatement* l'objet matériel (la couleur) et le sujet sensible (la rétine animée par le principe vital).²⁾ La perception interne est *médiante*. Il est vrai que l'imagination perçoit *immédiatement* l'image reproduite en elle, mais pour arriver à l'objet extérieur elle a besoin d'un *intermédiaire* qui est la *photographie* (image) de cet objet. Et à ce point de vue on peut dire que la perception interne est *médiante*. Il y a un *milieu*, un *quelque chose* entre le sens interne et la réalité extérieure.³⁾ Ces deux perceptions ne se font pas en même temps. Lorsque je mets la main par exemple sur un livre, en premier lieu je perçois la *figure*, l'*étendue résistante* du livre dont l'empreinte affecte le

sens du toucher (perception externe) avant de recevoir l'impression produite par le contact du livre avec ma main (perception interne). (1)

56. Les deux phases de la connaissance sensible. — La connaissance sensible — appelée encore sensation — passe par deux phases dont l'une est *passive* et l'autre *active*. La première a lieu lorsque l'objet extérieur reproduit son empreinte sur le sens. Celui-ci a alors un rôle purement *passif* ; il *subit*, il *pâtit* l'action de cette similitude qui représente l'objet situé à l'extérieur. — La deuxième existe lorsque le sens *provoqué* par la représentation de la chose externe imprimée en lui, *agit*, *perçoit* que cette similitude l'affecte et, par suite, *l'exprime* en lui-même, la reproduit dans l'imagination, et *connaît* l'objet.

57. L'espèce impressée et l'espèce expresse sont nécessaires. — La raison d'être de l'espèce impressée, c'est la *passivité* des sens. Par exemple, le sens de la vue est de *lui-même indifférent* à percevoir *telle* ou *telle* couleur, bien que la couleur soit son *objet propre*. Pour sortir de son *indifférence* il faut qu'il ait une cause qui sera distincte de lui. Et donc, si la puissance visuelle perçoit *A* au lieu de *B*, c'est signe qu'il y a une *cause* qui l'a *déterminée*, qui l'a fait *agir*. Cette cause, c'est la *présence* de *A* dans la puissance visuelle. Et comme *A* ne peut pénétrer dans le sens de la vue en tant que *tel*, il s'y introduit en y *imprimant sa ressemblance*. Cette ressemblance de *A* empreinte dans la faculté de la vue, c'est l'*espèce impressée*. Elle est donc nécessaire l'espèce impressée parce que le sens est *indifférent, passif* ; c'est-à-dire que pour exercer son acte il a besoin de *subir*, de *pâtir* l'action de l'objet sensible. On peut en dire autant de tous les autres sens.

L'espèce expresse est comme le miroir dans lequel le sens interne voit l'objet absent. Elle est nécessaire parce que les sens internes — comme leur nom l'indique — n'ont pas pour rôle d'atteindre *immédiatement* la réalité sensible en tant qu'elle existe *au dehors*, mais

(1) Farges. L'objectivité des sens externes, pp. 22 et suiv.

en tant qu'elle est *au dedans*. Elle est au dedans par son image conservée dans l'imagination. Cette image conservée, c'est l'*espèce expresse*. [1]

58. La connaissance sensible est une opération distincte de celle des vivants du règne végétal, et des phénomènes physiques et chimiques. — La connaissance sensible a pour cause la similitude de l'objet sensible imprimée dans le sens. Cette similitude nommée *espèce impressée, déterminant cognitionnel*, a pour rôle de faire sortir les sens de leur passivité et de les faire percevoir. La perception, la connaissance sensible est donc l'effet direct de l'*espèce impressée*, ou de la similitude de l'objet extérieur empreinte sur le sens. Or cette similitude n'est pas l'objet lui-même, *concret*, dans sa matérialité physique, comme l'empreinte d'un sceau n'est pas le fer ou l'or dont le sceau est fait. Donc cette similitude est d'une nature *supérieure* à celle du corps *brut* ou *vivant* qu'elle représente. Et voilà pourquoi la connaissance sensible qui est son effet doit être aussi d'une nature supérieure à celle des phénomènes physiques et chimiques dont les corps inorganiques (non vivants) ou les plantes (vivants du règne végétal) sont le théâtre — puisque l'effet ressemble à la cause. Cette similitude, les anciens l'appellent *forme intentionnelle*, c'est-à-dire quasi *spirituelle*. La perception sensible s'appelle encore *hyperphysique* (*au-dessus* des phénomènes physiques). Il n'en reste pas moins vrai qu'elle est une opération *organique*, assujettie à la matière (52).

59. L'acte de la perception externe se produit dans les organes périphériques. — Les organes périphériques sont les organes placés à la surface du corps

(1) Cfr. Leçons de Logique, p. 120.

de l'être vivant. Ce sont les organes des cinq sens externes. a) *L'expérience* prouve en effet que nous voyons par les yeux, que nous entendons par les oreilles, etc. L'acte de la vision, de l'audition (perception externe) se produit donc dans les organes périphériques. b) *La physiologie* enseigne que *seul* l'organe de l'ouïe est adapté à l'acte d'audition, *seul* l'organe de la vue, à l'acte de vision, etc.

60. L'acte de la perception interne se produit dans le cerveau. — La perception interne suppose la perception externe et elle la complète. Lorsque la main est en contact avec un objet glacé il en résulte une sensation, une impression de froid. Ce n'est pas la main qui se rend compte qu'il y a telle ou telle sensation, tout son rôle a été de *toucher* l'objet froid (perception externe). Donc à part le sens du toucher il en faut d'autres qui ont pour mission de *constater*, *d'éprouver* les sensations produites par la mise en relation des sens externes avec les objets extérieurs. Cette constatation s'appelle perception interne, et elle est faite par les sens internes qui — nous le verrons — ont pour organe le cerveau. L'acte de ces sens ou de la perception interne se produit donc dans le cerveau.

61. Les sens internes. Chez l'homme et les animaux supérieurs, outre les sens externes, il y a des facultés spéciales, distinctes, nommées *sens internes* et dont le rôle est de *recueillir* les sensations de la sensibilité externe, de les *discerner* les unes des autres. Par les sens internes on *sait*, on se *rend compte* que telle sensation vient de tel ou tel sens externe, etc. Ils sont au nombre de quatre : Le *sens commun*, *l'imagination*, la *mémoire sensible* et *l'estimative*. Nous allons les étudier séparément.

62. Le sens commun : sa nature, ses fonctions.

— Le *sens commun* que l'on nomme encore le *sens central*, la *conscience sensible*, le *sens intime*, est la faculté qui *perçoit, associe et discerne les unes des autres les sensations spéciales des sens externes*. L'existence du sens commun, l'expérience quotidienne la prouve. N'est-il pas vrai que nous avons plusieurs sensations à la fois ? Je vois ce papier, je le touche, j'entends frapper à ma porte. Toutes ces perceptions visuelle, tactile, auditive sont *distinctes* entre elles, et cependant elles sont associées. Il faut donc qu'il y ait une faculté qui *recueille* ces perceptions, qui les *associe* ; cette faculté, c'est le *sens commun*. Les fonctions de ce sens se ramènent à trois. ¹⁾ Il *perçoit* les opérations des sens extérieurs. Le sens de la vue — comme tous les autres sens externes — ne *connaît* pas, ne *perçoit* pas son acte de vision. Ce rôle est dévolu au *sens commun*. ²⁾ Il *réunit* les sensations des sens extérieurs. Autrement nous ne pourrions pas expliquer l'existence *simultanée* des sensations propres à chaque sens. ³⁾ Il *discerne* les sensations. C'est le sens commun qui *attribue* à chaque sens son opération propre. Ce discernement, il va sans dire, n'est pas l'acte du jugement qui ressortit à l'intelligence.

63. L'imagination : sa nature, ses fonctions.—

L'imagination est la faculté qui *retient les images des réalités sensibles et les reproduit en l'absence de ces réalités elles-mêmes*. Elle a trois fonctions principales : *Conserver, reproduire, engendrer*. ¹⁾ Elle *conserve* les images des choses sensibles perçues par les sens externes. Voilà pourquoi l'imagination *conservatrice* est appelée *le trésor des espèces sensibles*. ²⁾ Elle *reproduit* les images

en l'absence des objets sensibles dont elles sont la similitude. C'est l'*imagination reproductrice*.³⁾ Elle engendre de nouvelles images par la combinaison et l'association de celles déjà acquises. C'est l'*imagination créatrice*.

64. Les avantages de l'imagination. — L'imagination est une faculté précieuse qui rend de signalés services aux *sciences*, aux *beaux-arts*, à la *littérature* et à la *vie* même.

A. L'IMAGINATION DANS LES SCIENCES. Dans les sciences d'observation l'imagination sert à deviner les lois, elle invente les hypothèses dont la vérification conduit à la découverte des causes des phénomènes étudiés. Quant aux sciences abstraites, elle leur est utile parce qu'elle accompagne l'exercice de l'intelligence, elle facilite cette faculté dans ses recherches en donnant aux choses immatérielles des formes sensibles et agréables.

B. L'IMAGINATION DANS LES BEAUX-ARTS. L'artiste fait appel à son imagination pour avoir les formes sensibles qui exprimeront, qui rendront concret et attrayant l'idéal conçu par son intelligence.

C. L'IMAGINATION DANS LA LITTÉRATURE. Elle est la source des images, des tours ingénieux qui rendent la phrase vivante, variée et agréable à lire. L'écrivain qui n'a pas d'imagination est sec, aride, il manque de couleur.

D. L'IMAGINATION DANS LA VIE. Elle nous transporte dans le domaine du passé pour nous y faire revivre les joies d'antan. L'avenir, elle nous le montre souriant, quelquefois plein de promesses et d'espérances. Comme la baguette du magicien de la fable, l'imagination change en or tout ce qu'elle touche. Les

amertumes, les chagrins de la vie présente cèdent souvent la place au bonheur de ce monde idéal où elle nous conduit ; et, dans les « châteaux d'Espagne » que sans cesse elle construit, elle nous assure une existence longue, sans ombre et sans nuage. Dans la vie pratique elle nous suggère différents moyens de réussir et stimule notre activité.

« L'imagination est tellement nécessaire dans la littérature et dans la vie, écrit Joubert, que ceux qui n'en ont pas et la décrient, sont obligés de s'en faire une ».

65. Les dangers de l'imagination. — Sans aucun contrôle l'imagination devient facilement la « folle du logis », et aussi, selon le langage de Pascal, « maîtresse d'erreur et de fausseté ». Elle est alors une source de dangers pour l'*intelligence*, pour le *cœur* et pour la *vie toute entière*.

A. DANGERS DE L'IMAGINATION POUR L'INTELLIGENCE. Si l'intelligence ne guide pas l'imagination, elle sera son jouet. En effet l'imagination, souvent en désaccord avec la réalité, est portée aux extrêmes. Aujourd'hui elle grossira démesurément les difficultés qui se présentent, et partant, paralysera toute énergie. Demain elle montrera les entreprises les plus hasardeuses comme facilement réalisables. Et la pauvre intelligence tirillée de part et d'autre, hésitera, perdra son temps en vains efforts et commettra les pires bévues.

B. DANGERS DE L'IMAGINATION POUR LE CŒUR. Elle alimente et attise les passions. Le mal se présente-t-il avec des abords repoussants, elle a le don d'en faire disparaître petit à petit la laideur qui eût pu empêcher de le commettre. Sous des formes sensibles,

attrayantes, elle se plaît à montrer le vice et exagère le plaisir qu'il procure. Si la conscience honnête hésite à la vue des conséquences désastreuses auxquelles elle s'expose en transgressant la loi morale, l'imagination s'empresse de jeter sur toutes ses inquiétudes un voile qui aveugle. Bref, si l'on n'y fait pas attention, dans peu de temps elle affaiblit la volonté et déprave le cœur.

C. DANGERS DE L'IMAGINATION POUR LA VIE TOUTE ENTIÈRE. Ces vies malheureuses où tout est vu en noir, c'est l'imagination indomptée qui en est la cause. Elle peuple de chimères le cerveau des pauvres humains, elle le remplit d'illusions irréalisables. Il s'ensuit le désenchantement avec ses compagnons obligés, le suicide et la folie. Les défauts comme les qualités, elle les grossit outre mesure. Chez le prochain elle exagère les torts et, par suite, nous porte à le haïr. Elle engendre peu à peu, à notre insu, des manies nombreuses, source de toutes sortes d'excentricités, cause de tous nos déboires et de tous nos ennuis.

66. Education de l'imagination. — Il est important que l'éducation de l'imagination soit soumise à une discipline sévère et intelligente. Comme règle générale, partout et toujours, l'imagination doit être *sous le contrôle de la droite raison*. Faculté éminemment utile, il faut bien se garder de l'*anémier*. L'exciter là où elle est lente, la réprimer là où elle est trop vive, tel est le rôle de l'éducateur. Et pour ce faire il veillera à ce que l'imagination de ses pupilles soit remplie d'images conformes aux règles du *vrai*, du *beau* et du *bien*.

67. La mémoire : sa nature, ses fonctions. — La mémoire est une *faculté qui reconnaît les choses*

sensibles représentées par l'imagination comme déjà vues ou déjà éprouvées. Il s'agit ici de la mémoire *sensitive* distincte de la mémoire *intellective* qui est une fonction de l'intelligence (85,100). Cependant ce que nous dirons de la mémoire sensible s'applique aussi à la mémoire intellectuelle. Comme on peut le voir, par la définition, la fonction de la mémoire est la *reconnaissance de ce qui est passé*. Elle suppose donc les images conservées et reproduites par l'imagination. Tout son rôle consiste à *reconnaître* ces images et à les localiser dans le passé.

68. Comment la mémoire est distincte de l'imagination et du sens commun. — Quoique toutes trois facultés organiques, la mémoire, l'imagination et le sens commun n'en sont pas pour cela *identiques*. Le sens commun perçoit les sensations *présentes* et les objets qui en sont la cause. Par lui, en effet, je me *rends compte* que j'ai la sensation de froid parce que *présentement, actuellement*, le sens du toucher est en contact avec un objet froid. Il garde cette sensation tant que l'objet reste *présent*. L'objet *absent*, son rôle est fini. C'est alors que l'imagination intervient. Celle-ci conserve et reproduit, en l'*absence* des objets, les impressions que ces mêmes objets ont faites sur le sens du toucher, par exemple, et que le *sens commun* a déposées en elle. Dans l'imagination l'image de l'objet n'est nullement rapportée au passé. Au contraire, elle apparaît si vive et si claire qu'elle donne plutôt l'illusion du *présent*. C'est à la mémoire qu'appartient la *sensation du déjà vu*. Elle perçoit les choses absentes, mais comme *passées*.

69. Importance de la mémoire. — L'importance de la mémoire est indiscutable. Pour s'en convaincre

qu'il suffise de dire qu'elle est nécessaire à l'acquisition des connaissances en général, au progrès de la science, et à la vie sociale.

A. LA MÉMOIRE EST NÉCESSAIRE A L'ACQUISITION DES CONNAISSANCES EN GÉNÉRAL. Il est vrai que toute perception se fait dans le moment présent. Celui-ci — est-il besoin de le dire — à peine *est-il* qu'il n'existe déjà plus. Si bien que la connaissance à peine acquise est déjà dans le domaine du passé. Et la mémoire est la faculté de retenir ce qui est passé. Sans elle l'acquisition des connaissances est donc impossible.

B. LA MÉMOIRE EST NÉCESSAIRE AU PROGRÈS DE LA SCIENCE. La science progresse par les découvertes nouvelles ajoutées aux anciennes. Celles-ci doivent être définitivement admises et surtout *retenues*. Si les conclusions scientifiques autrefois démontrées sont à jamais jetées dans le domaine de l'oubli, alors la science sera un *perpétuel recommencement*, susceptible d'aucun progrès. Et la science du langage, qui contestera les services que lui rend la mémoire ? Une langue est connue quand on *retient* ses mots et leur sens.

C. LA MÉMOIRE EST NÉCESSAIRE A LA VIE SOCIALE. La vie sociale est faite d'un ensemble de devoirs, de relations, d'engagements et de promesses. Tout cela croule si la mémoire n'est pas là pour *rappeler* l'accomplissement fidèle de toutes ces obligations.

70. **Les maladies de la mémoire.** — Sous ce titre M. Th. Ribot, philosophe français, a écrit un livre dans lequel il ramène à trois types les maladies de la mémoire : l'*amnésie*, l'*hypermnésie* et la *paramnésie*. L'*amnésie* est la perte *totale* ou *partielle* de la mémoire. L'*amnésie totale* est *temporaire* ou *définitive* ; elle est

encore *périodique, progressive* (chez les vieillards, par exemple), *congénitale*, comme chez les idiots. L'*amnésie partielle* revêt différentes formes. On l'appelle *aphasie*, lorsqu'il y a impuissance de parler ; *agraphie*, lorsqu'il y a impuissance de lire ou d'écrire. — L'*hypermnésie* est l'exaltation anormale et passagère de la mémoire. La *paramnésie* est une mémoire faussée. Ceux qui souffrent de paramnésie croient reconnaître comme déjà vu ce que en réalité ils ne voient que pour la première fois. ⁽¹⁾ Le traitement de ces différentes maladies varie suivant les causes qui les ont produites.

71. Le souvenir et la réminiscence. — Le souvenir est l'acte *essentiel* de la mémoire. Il est une *connaissance reconnue et rapportée au passé*. Il se distingue de la réminiscence qui est *une connaissance du passé mais non reconnue*. Reconnaître une connaissance c'est la *localiser dans le passé*.

La réminiscence est prise pour une connaissance *nouvelle*, quand, en réalité, elle ne l'est pas. Quelqu'un qui a beaucoup écrit en écrivant ou en parlant se sert d'expressions ou même de phrases qu'il croit *siennes* mais que *réellement* il emprunte à ses auteurs favoris. Ce sont des réminiscences. La localisation dans le passé qui est le propre du souvenir peut être *vague* ou *précise*.

72. Education de la mémoire. — La mémoire est une faculté par trop négligée. Cela provient de ce qu'on n'en comprend pas bien l'importance. C'est un strict devoir pour tout éducateur de travailler à son

(1) Cfr. Lahr, Cours de philosophie, 11e éd., t. I, pp. 128 et suivantes.

développement méthodique, intelligent, progressif. Voici quelques règles générales qui peuvent le guider dans sa noble tâche. On peut les ramener à trois.

1) *Les élèves doivent comprendre les connaissances que leur mémoire est chargée de retenir.* L'expérience quotidienne ne prouve-t-elle pas que la difficulté à retenir, la plupart du temps, provient de ce que l'élève n'a pas compris ce qu'il a appris? La mémoire est un peu comme l'estomac. Cet organe ne retient pas ce qu'il ne peut digérer. Il en est de même pour la mémoire, elle ne peut garder ce qui n'a pas été compris, digéré. Sans doute il y a des mémoires *ingrates*, absolument incapables de retenir quoi que ce soit, même ce qui est bien compris. Ce sont là des exceptions. Et les exceptions ne comptent pas.

2) *Les élèves doivent répéter souvent les choses apprises afin de les bien fixer dans leur mémoire.* C'est à cette seule condition que les connaissances acquerront cette stabilité dont la mémoire a besoin pour bien remplir son rôle. En effet — nous l'avons vu — comment pourrait-elle concourir au progrès scientifique si, après quelques jours, les notions acquises disparaissaient (69)? Au reste, ce qui coûte peu d'efforts souvent est sujet à errer. C'est en revenant fréquemment sur les choses apprises qu'on les corrige et les rectifie s'il y a lieu. Ajoutons que la répétition est pour la mémoire un exercice éminemment salutaire. Elle la fortifie et lui permet de faire la chasse aux défauts. C'est par la répétition que de *fugitive* la mémoire devient *tenace*, que de *rebelle* elle devient *facile*.

3) *Il faut habituer les élèves à mettre de l'ordre dans les choses qu'ils confient à leur mémoire.* Le maître doit s'appliquer à faire trouver par ses élèves ce qu'on peut appeler des *points de repère*. Qu'il les accoutu-

me à faire converger comme vers un centre unique les choses apprises. Et pour cela il leur enseignera à les associer par des liens logiques et naturels. De plus, il les habituera à classer ensemble les notions importantes et, pour éviter tout encombrement, à jeter par-dessus bord ce qui est inutile. Autrement la mémoire succombera sous le poids trop lourd de matériaux de toutes sortes, de toutes provenances, amoncelés pêle-mêle et sans aucun ordre. Souvenons-nous qu'« une tête bien faite vaut mieux qu'une tête bien pleine ». (MONTAIGNE).

Enfin, pour terminer, disons qu'il est bon, voire nécessaire, que les élèves plus jeunes apprennent *mot à mot*. Quoi qu'on fasse, c'est à cette seule condition que les jeunes élèves cultiveront leur mémoire à bon escient. A leur âge ils sont incapables de faire le résumé d'une leçon dans leur *propre* langage. Il vaut infiniment mieux les obliger à prendre les mots du livre. Et d'ailleurs c'est une grave erreur de penser, comme certains, que la récitation par cœur et mot à mot des paragraphes de son manuel est un signe évident qu'on ne les comprend pas. La mémoire et le talent, sans s'identifier, ont tout de même des relations très conuexes. On dit avec raison que « la mémoire est la moitié du talent ».

73. L'estimative : sa nature, sa fonction.—L'estimative, appelée aujourd'hui *instinct*, est une *faculté qui perçoit l'utilité ou la nocivité des choses extérieures représentées par l'imagination*. C'est le sens de l'utile et du nuisible. Il est pour ainsi dire l'*estimation* de la valeur d'usage des objets, d'où son nom d'*estimative*. Par ce sens la brebis connaît le loup comme son ennemi, et l'oiseau la paille comme utile à la construction de

son nid. — La fonction de l'estimative est de *juger de l'utilité ou de la nocivité des objets sensibles*. Dans les animaux où elle se trouve *surtout*, l'estimative joue le même rôle que la raison dans l'homme. **Faculté supérieure**, la raison diminue de beaucoup l'importance de l'estimative chez l'être intelligent. Le jugement de l'estimative, irréfléchi, déterminé par la nature, ne portant que sur des objets sensibles, concrets, singuliers, diffère absolument du jugement de la raison qui est réfléchi, qui n'est pas déterminé par la nature, mais seulement par l'évidence de la vérité, et dont l'objet est immatériel, abstrait, universel.

74. Les caractères de l'estimative ou de l'instinct. — Les principaux caractères de l'instinct sont *l'imperfectibilité, la limitation, l'uniformité et la nécessité*.¹⁾ *L'imperfectibilité.* — L'instinct est incapable de progrès. Les animaux d'une même espèce travaillent toujours d'une façon *invariable*. Les abeilles d'aujourd'hui font leur ruche de la *même* manière que celles du temps d'Auguste.²⁾ *La limitation.* L'instinct est ordonné à un travail particulier en dehors duquel il ne peut rien. Les oiseaux construisent admirablement leur nid, mais à cela *seulement* est *limité* leur savoir-faire.³⁾ *L'uniformité.* L'instinct ne connaît pas la variété : il est semblable dans tous les individus d'une même espèce. Les hirondelles construisent leur nid, toutes avec une science et une habileté *égales*.⁴⁾ *La nécessité.* Sous la poussée de l'instinct, l'animal tend *nécessairement* à sa fin qu'il ne choisit pas mais que la nature lui détermine. — Nous verrons plus loin que l'intelligence a des caractères diamétralement opposés, et partant, est *essentiellement* distincte de l'instinct.

75. **L'organe des sens internes.** — L'organe des sens internes, c'est le cerveau. Celui-ci en effet est le centre où viennent se loger toutes les sensations engendrées par les objets extérieurs. Et la communication de ces sensations produites par les choses sensibles mises en contact avec les sens externes se fait au moyen des nerfs crâniens qui se terminent directement au cerveau et des autres nerfs qui arrivent à cet organe par la moelle épinière. Quant à la partie du cerveau occupée par chaque sens interne, on ne saurait la désigner avec certitude. Les physiologistes modernes croient que la mémoire, par exemple, a pour siège un des lobes frontaux. Quoi qu'il en soit, il reste expérimentalement vrai que le cerveau est l'organe des sens internes.

CHAPITRE V

Les facultés sensibles appetitives

76. **Définition et division des facultés appetitives.** — Nous avons vu (49) que les facultés sensibles se divisent en trois groupes : les *facultés cognitives*, les *facultés appetitives* et les *facultés locomotrices*. La faculté appetitive est la *faculté par laquelle l'homme ou l'animal tendent vers un bien qui leur est connu*. La faculté appetitive est *concupiscible* et *irascible*. La faculté appetitive *concupiscible*, ou mieux, l'*appetit concupiscible* est la *faculté par laquelle l'homme ou la brute tendent à se procurer un bien connu et conforme à leur nature ou à fuir ce qui leur est nuisible*. On l'appelle encore *propension à la jouissance* parce qu'il ne

cherche que le plaisir sans s'occuper des obstacles. La faculté appétitive *irascible*, ou mieux, *l'appétit irascible* est la faculté par laquelle l'homme ou la brute tendent à vaincre les obstacles qui rendent difficiles l'obtention du bien convoité et la fuite du mal connu. Il se nomme aussi *propension à la lutte*.

77. Relations entre l'appétit concupiscible et l'appétit irascible. — L'appétit irascible suppose l'appétit concupiscible, il en dépend. N'est-il pas vrai que le désir d'un bien (appétit concupiscible) fait naître l'effort nécessaire pour renverser l'obstacle qui s'oppose à son acquisition (appétit irascible)? Aussi bien l'appétit irascible est appelé la *force protectrice* de l'appétit concupiscible. D'autre part ces deux appétits viennent de l'amour que l'on a pour soi. C'est pourquoi l'amour est le principe générateur des passions, c'est-à-dire, des actes de l'appétit concupiscible et de l'appétit irascible. — L'expression « avoir du cœur » dans le langage moderne correspond généralement aux appétits concupiscible et irascible. Avoir un « cœur aimant » c'est l'appétit concupiscible, et « avoir un cœur vaillant » c'est l'appétit irascible.

78. Définition des passions. — Les passions sont les *mouvements de l'appétit sensitif, soit concupiscible, soit irascible*, résultant de la perception d'un bien ou d'un mal. — En elles-mêmes, comme telles, elles ne sont ni moralement bonnes, ni moralement mauvaises. Elles revêtent un caractère de bonté ou de malice selon la direction que leur donne la raison.

79. Division des passions. — Les passions sont au nombre de onze dont *six* pour l'appétit concupiscible et *cinq* pour l'appétit irascible. Les passions de l'ap-

pétit concupiscible sont l'*amour*, la *haine*, le *désir*, la *fuite*, la *joie* et la *tristesse*. Les cinq passions de l'appétit irascible sont l'*espoir*, le *désespoir*, l'*audace*, la *crainte* et la *colère*.

L'*amour* est l'inclination que fait naître dans l'appétit la simple perception d'un bien. La *haine* est la répulsion que fait naître dans l'appétit la simple perception d'un mal. Le *désir* est un mouvement de l'appétit vers un bien sensible absent. La *fuite* ou l'*aversion* est un mouvement de l'appétit qui nous éloigne d'un mal dont nous sommes menacés. La *joie* est un mouvement de l'appétit qui se complait dans la possession d'un bien présent. On l'appelle *allégresse* lorsqu'elle indique la dilatation du cœur ; *exultation*, quand elle s'exprime en manifestations extérieures. La *tristesse* est un sentiment pénible qui naît de la présence d'un mal qu'on ne peut éviter.

L'*espoir* est un mouvement de l'appétit irascible vers un bien futur et possible quoique difficile à atteindre. Le *désespoir* est un mouvement de l'appétit irascible à la vue d'un bien futur mais qui nous paraît impossible à atteindre. L'*audace* est un mouvement de l'appétit irascible à la vue d'un mal futur possible à éviter. La *crainte* est un mouvement de l'appétit irascible à la vue d'un mal futur difficile à éviter. La *colère* est un mouvement de l'appétit irascible qui nous porte à combattre le mal présent.

80. **Le rôle des passions.** — Les passions bien dirigées jouent un rôle important dans la vie de l'esprit et du cœur. Elles sont pour notre activité intellectuelle un précieux stimulant et ont sur notre vie morale une influence profonde et parfois décisive. On sait déjà que l'imagination rend de précieux services à

l'intelligence : celle-ci, dans ses actes, toujours a besoin du concours de celle-là (64). Il en est de même de la faculté appétitive. Un vif désir d'arriver aux succès (appétit concupiscible) ne fait-il pas souvent découvrir à l'intelligence des moyens jusque là insoupçonnés, ne lui donne-t-il pas une souplesse et une facilité étonnantes ? L'ardeur au travail, la persévérance dans la lutte contre les difficultés (appétit irascible) sont pour la faculté intellectuelle des instruments incomparables. Et dans l'ordre moral la faculté appétitive exerce aussi une notable influence. Ne vient-elle pas parfois à la rescousse de la pauvre volonté paresseuse et chancelante en face du devoir ? L'histoire de la sainteté est là pour prouver que la passion bien orientée fut parfois, avec la grâce divine, le point de départ et le soutien de cette vie admirable et éternellement féconde qu'ont menée les héros de l'Église catholique.

81. Le plaisir et la douleur. — Le plaisir est une émotion agréable « qui résulte du fonctionnement régulier de quelqu'une de nos facultés ». La douleur est une émotion pénible « qui résulte du fonctionnement anormal de quelqu'une de nos facultés ». ⁽¹⁾ Comme nos facultés sont sensibles et intellectuelles il y a le plaisir et la douleur sensibles et intellectuels. La cause du plaisir et de la douleur est l'activité *satisfaite* ou *contrariée*. Cette satisfaction de l'activité consiste dans un exercice *modéré*. Par exemple *trop* marcher comme *pas* marcher du tout sont causes de l'émotion pénible, c'est-à-dire de la douleur. — Le plaisir et la douleur, chacun à sa manière, sont de grands maîtres dont il faut savoir entendre la leçon. Le plaisir accroît notre énergie, augmente notre activité. Le plaisir éprouvé

(1) Lahr, ouv. cit., p. 46.

à faire un travail chasse les ennuis, les dégoûts, et partant, ferme la porte à la paresse et à la nonchalance. Quant à la douleur, son rôle est bien marqué dans ces beaux vers du poète :

Les moissons, pour mûrir ont besoin de rosée :
Pour vivre et pour sentir, l'homme a besoin de pleurs.

En effet, c'est au prix du sacrifice, de la souffrance, de la lutte et de l'effort que se développent et se perfectionnent toutes nos facultés.

82. Sensations et sentiments. — La sensation et le sentiment sont des émotions agréables ou désagréables. Ce que les anciens appellent *passion* les modernes le nomment *émotion*. Celle-ci est donc le *mouvement de l'appétit sensitif* (78). La sensation est une *émotion agréable ou désagréable qui naît de la perception d'un bien ou d'un mal sensibles*. J'ai la sensation d'un mal de tête ou de bien-être. Le *sentiment* est une *émotion agréable ou désagréable qui a pour cause une idée, un phénomène intellectuel ou moral*. Sentiment d'amour-propre, de tristesse, de joie.

83. La faculté locomotrice. — Elle est le principe *immédiat* du mouvement local dans l'homme et la brute. Elle est la *faculté par laquelle l'homme ou la brute se meuvnt d'un lieu à un autre*. Ses organes sont les muscles et les os.

CHAPITRE VI

Les facultés intellectives cognitives.

84. Définition de l'intelligence. — L'intelligence est une *faculté inorganique qui a pour objet propre et proportionné la nature intime des choses sensibles.*

Par les yeux ou tout autre sens nous percevons la chose extérieure avec ses qualités sensibles. Ainsi nous voyons *telle* maison avec sa *hauteur*, sa *largcur*, sa *profondeur*. Nous pouvons toucher, palper les matériaux avec lesquels elle a été construite. La bâtisse voisine est une autre maison ; elle peut n'avoir pas la même *houteur*, la même *largeur*, la même *profondeur*, les matériaux dont elle a été faite sont aussi différents. Il y a donc deux maisons distinctes que nous voyons. Cependant ces deux constructions, malgré leur différence, sont *semblables* d'une certaine façon. Il y a *un quelque chose* qui est dans l'une et dans l'autre. Ce *quelque chose* est invisible aux yeux du corps, nous ne pouvons pas le toucher. C'est la *nature intime* de ces deux maisons, c'est *ce par quoi* elles sont maisons, c'est leur *essence*. Cette *nature intime*, cette *essence* qui convient à *toutes* les maisons, c'est l'intelligence qui la connaît. Ainsi une maison est une *construction destinée à loger des êtres raisonnables*. Cette définition de la maison — elle s'applique à toute maison — exprime son essence, sa nature intime. Ce n'est pas à l'œil qui *voit* ou à la main qui *touche* qu'il appartient de définir, mais à l'*intelligence*, faculté spirituelle, *inorganique*, parce que, subjectivement, elle exerce son opération indépendamment des organes, et partant, distincte des facultés sensibles qui sont matérielles et organiques (52).

85. Les différents noms donnés à l'intelligence. — Il n'y a qu'une seule faculté *cognitive* intellectuelle qui est l'*intelligence*. (Nous parlerons plus loin de la faculté *appétitive* intellectuelle qui est la volonté). Cependant, à cause des fonctions diverses qu'elle remplit, cette faculté *unique* prend différents noms. Ainsi

elle s'appelle *intellect* lorsqu'elle connaît les vérités indémonstrables, les principes premiers ; *raison*, quand des vérités premières, indémonstrables, elle en déduit d'autres, pour cela, nommées vérités *secondes* ; *mémoire intellectuelle*, en tant qu'elle conserve les connaissances acquises, les rappelle et les reconnaît comme antérieurement perçues ; *conscience*, en tant qu'elle se connaît elle-même, qu'elle constate ses opérations et qu'elle les rapporte à l'âme. Ces dénominations ne sont donc que les quatre appellations différentes d'une seule et même faculté.

86. L'intelligence emprunte son objet propre aux choses sensibles. — L'objet propre de l'intelligence, c'est la nature intime de la réalité sensible perçue par les sens (84). L'intelligence, en effet, connaît *ce qu'est* la maison, elle sait la *définition* de la maison. Et comment pourrait-elle arriver à cette connaissance, si, au préalable, les sens n'avaient pas perçu cet objet sensible, avec telles ou telles dimensions, situé à un endroit, et appelé maison ? Par conséquent l'intelligence va chercher dans la chose sensible, elle emprunte à cette même chose son objet propre.

87. L'objet propre de l'intelligence est abstrait et universel. — Bien qu'emprunté au sensible, l'objet propre de l'intelligence en est *totalemment* différent. En classe, le professeur de géométrie dit qu'un triangle « est une figure à trois angles et à trois côtés ». Et pour faire mieux comprendre ses auditeurs, il leur montre *un* triangle formé de trois pièces de bois blanc. *Ce* triangle, avec telle dimension, exhibé par le professeur, tombe sous les sens des élèves. Mais la définition donnée s'adresse à leur intelligence, elle exprime *ce qu'est* le triangle, sa *nature intime*, son *essence*, bref,

la notion du triangle *abstrait*. Celui-ci est débarrassé de toutes les particularités individuelles, de toutes les qualités sensibles et s'applique à tous les triangles ; en d'autres termes, il est le triangle *abstrait, universel*. Et c'est sur lui que l'intelligence porte ses investigations. C'est pourquoi l'intelligence s'appelle « le pouvoir de se représenter abstraitement le sensible ». ⁽¹⁾

88. L'intelligence et les sens sont essentiellement distincts. — Entre la faculté intellectuelle et la faculté sensible il n'y a pas seulement une distinction de degré, de *plus* ou *moins*, mais une distinction de *nature, d'essence*. L'*objet propre* de la connaissance intellectuelle a des caractères tout opposés à ceux des connaissances sensibles. L'intelligence connaît le triangle *abstrait, universel, immatériel*, les sens, au contraire, voient ce triangle *concret, matériel, singulier*, entre les mains du maître (87). Il faut donc que les sens et l'intelligence soient complètement distincts entre eux comme l'immatériel et le matériel, l'abstrait et le concret, le sensible et le spirituel.

89. Comment l'intelligence dépend des sens. — Puisque l'intelligence emprunte au sensible son *objet propre* (86), elle dépend donc d'une *certaine façon* des sens. Cette dépendance est appelée *objective* parce que les sens présentent à la faculté intellectuelle l'*objet sensible* d'où elle abstrait ce qui lui est *propre*, c'est-à-dire l'*essence, la nature intime*, ou encore, la *quiddité*, exprimées par la définition. La *quiddité* est *ce qu'est* une chose. L'on dit souvent que la *quiddité* de la chose sensible, c'est-à-dire l'*essence*, est l'*objet propre* de l'intelligence. Cependant en tant que *principe d'opé-*

(1) Mercier, Psychologie, p. 20.

ration, en elle-même, l'intelligence est indépendante des sens. Cette indépendance est appelée *subjective*.

90. L'intelligence est une puissance passive. —

Une puissance ou une faculté est passive lorsque, pour agir, elle a *besoin d'être déterminée par l'action de son objet*. Au contraire, elle est *active* lorsqu'elle produit son objet tout entier, comme l'intelligence divine, ou lorsqu'elle transforme son objet, comme la faculté de nutrition qui change les aliments en la propre substance du vivant. Il est évident que l'intelligence humaine ne produit pas son objet, elle le *suppose déjà existant* : une chose *n'est pas* parce que nous la comprenons, mais *...as* la comprenons *parce qu'elle est*. D'autre part, l'intelligence ne transforme pas son objet. Sans doute elle est capable de saisir l'*essence* des choses sensibles, mais elle est *indifférente* à percevoir *telle* ou *telle* essence. Si au lieu de l'essence A elle connaît l'essence B, cela signifie que l'essence B s'est présentée à elle, a *agi* sur elle et l'a déterminée à poser son acte. A cause de son indifférence, il faut donc que l'intelligence, pour mettre en exercice sa capacité d'agir, *subisse, pâtisse* l'action de l'objet qu'elle est destinée à atteindre. Au reste, c'est le propre d'un être *indifférent* de sa nature que de reconrir à une cause en dehors de lui-même pour sortir de son indétermination. Et, dans le cas de l'intelligence, comme dans celui des sens (57), cette cause est *l'action de leur objet*. (1)

91. Intellect possible et intellect agent. — L'intellect possible est l'intelligence elle-même, c'est-à-dire la faculté *inorganique* par laquelle nous connaissons la nature intime des choses sensibles (84). On l'appelle

(1) Cfr. Leçons de Logique, p. 123.

possible parce qu'elle *peut* connaître. Étant une faculté *passive* (90), pour poser son acte, elle a besoin de subir l'influence d'une cause extrinsèque qui n'est ni plus ni moins l'action de son *jet propre*. Et tant que son objet n'a pas agi sur elle, l'intelligence ne le connaît pas, mais est en *puissance* à le connaître. Donc l'intelligence en *puissance* à connaître son objet propre se nomme *intellect possible*. — L'*intellect agent* est une faculté spéciale qui permet à l'*intellect possible* de connaître son objet propre, ou encore, une faculté spéciale qui fait passer l'*intellect possible* de la *puissance* à l'*acte*. Cet intellect est appelé *agent*, parce que son rôle est éminemment *actif*. L'objet propre de l'*intellect possible* (intelligence) est dans le sensible (86), et pour être perçu il faut qu'il soit *présenté* à la faculté intellectuelle et qu'il agisse sur elle (90). Mais, comme l'*intellect possible* est spirituel, immatériel, il ne peut venir en contact qu'avec un objet de même nature, c'est-à-dire, *immatériel*. Par conséquent, l'intelligence subit l'action de son objet seulement lorsque celui-ci est débarrassé des dimensions quantitatives qui le font *sensible*, et tant qu'il reste caché sous son enveloppe corporelle, elle est en *puissance* à le connaître. Or l'*intellect agent* a précisément pour fonction de dépouiller des qualités sensibles qui l'individualisent l'objet propre de l'intelligence, et, ce faisant, il la fait comprendre *actuellement* ce qu'elle *pouvait* comprendre, ou encore, il la fait passer de la *puissance* à l'*acte*.

92. **L'espèce intelligible ou im** *essence*. — *Puissance passive*, l'intelligence a besoin de subir l'influence d'une cause distincte d'elle-même pour exercer son opération. Cette cause est son *objet propre*. Celui-ci — l'essence de la chose sensible — fait sortir l'*intellect*

possible de sa passivité en y imprimant sa similitude. C'est cette similitude, c'est cette ressemblance que l'on appelle *espèce intelligible*. Elle n'est pas ce que l'intelligence connaît, mais ce par quoi elle connaît. L'espèce intelligible est donc la *ressemblance de l'objet propre de l'intelligence reçue en elle et la déterminant à connaître*. On la nomme encore *déterminant intellectuel*. Et comme l'essence de la chose sensible est imprimée dans l'intellect possible lorsqu'elle est dépourvue de ses qualités individuelles (90) par l'intellect agent, celui-ci est donc la cause de l'espèce intelligible.

93. L'espèce expresse ou verbe mental. — Lorsque l'intelligence a reçu la ressemblance de son objet propre, rien ne lui manque pour entrer en exercice, elle *intelligit*, elle se dit à elle-même *ce qu'est l'objet*. Cette locution mentale s'appelle *espèce expresse*. Comme dans l'ordre sensible (57), l'espèce expresse est, au point de vue intellectuel, ce dans quoi l'objet propre est perçu, le *miroir* dans lequel il se reflète, sa *photographie*. On peut la définir comme suit : *la similitude de l'objet propre de l'intelligence engendrée par elle et dans laquelle elle connaît ce même objet*. La cause de l'espèce expresse c'est l'intelligence ou l'intellect possible. Tandis que l'espèce intelligible ou impressée est produite par l'intellect agent.

94. Comment se fait la connaissance intellectuelle. — La connaissance intellectuelle suppose la perception sensible externe et interne. En effet, selon le vieil adage, *il n'y a rien dans l'intelligence qui n'ait été d'abord dans le sens* ; et il a déjà été prouvé que la faculté intellectuelle emprunte son objet propre au sensible (86). Une fois que l'image de l'objet extérieur a été introduite dans l'imagination, l'intellect agent

intervient. Son rôle consiste pour ainsi dire à *spiritualiser*, à *immatérialiser* cette image, c'est-à-dire, à lui enlever toutes les qualités sensibles. Le résultat de ce dépouillement, c'est la *nature*, l'*essence* de la chose sensible représentée tout d'abord dans l'imagination. A son tour cette *nature* abstraite, spirituelle s'imprime dans l'intellect possible dont la fonction est de *connaître*, pourvu qu'an préalable il ait reçu l'empreinte de l'essence de la chose sensible. Cette empreinte s'appelle *espèce intelligible* ou *impreste*. Sous l'influence de cette espèce, l'intellect possible *exprime* l'essence dont la ressemblance a été reçue en lui. Cette expression, on la nomme *locution mentale*, espèce expresse, ou similitude dans laquelle l'intelligence perçoit son objet propre. L'opération intellectuelle jusqu'ici est connue sous le nom de simple appréhension. Par elle l'intellect a des idées, ou concepts. Mais revenant sur ces concepts il les compare entre eux, et de cette comparaison naissent des idées nouvelles. La comparaison est le propre du jugement et du raisonnement. C'est par le jugement et le raisonnement que se complète la connaissance intellectuelle commencée par la simple appréhension.

95. Origine des idées : les différents systèmes.

— Quelle est l'origine de nos idées ? D'où viennent ces *similitudes des objets existant dans notre intelligence et nous faisant arriver à la connaissance des choses* ? Les solutions diverses données à ce problème peuvent se ramener à trois groupes.

A. LA SOLUTION EMPIRIQUE. D'après ce système, toutes nos idées viennent *exclusivement* de l'expérience sensible, elles n'ont d'autres causes que nos sens. elles sont des phénomènes de la sensation. — Disons tout de

suite que cette théorie ne peut être admise parce que nos idées, de leur nature, sont *abstraites, spirituelles et universelles*. Et ce qui vient *exclusivement* des sens est *concret, matériel et singulier*. (1)

B. LA SOLUTION NATIONALISTE. Elle est l'opposée de la solution empirique. Nos idées viennent *exclusivement* de l'intelligence, sans le concours de l'expérience sensible ou des sens, enseignent les partisans de ce système. Qu'il suffise de dire que semblable théorie contredit les faits quotidiennement observés. N'est-il pas vrai que l'idée première d'une chose suppose l'image sensible de cette même chose? L'aveugle-né n'a pas l'idée de la couleur parce qu'il n'en a jamais vu.

C. LA SOLUTION SCOLASTIQUE. Selon Aristote et saint Thomas, les *sens* et l'*intelligence* concourent à la formation de nos premières idées. Les sens fournissent à l'intelligence la matière sensible d'où l'intellect agent abstrait l'essence dont la similitude empreinte sur l'intellect possible (intelligence) s'appelle idée. La théorie scolastique a pour elle l'expérience. Celle-ci, en effet, dit que toutes nos idées primitives viennent des choses sensibles au moyen de l'abstraction de l'intelligence. Aussi bien ceux auxquels manquent un sens quelconque, le sens de l'ouïe, par exemple, sont privés de l'idée du son parce qu'ils n'en ont pas l'image, c'est-à-dire, la représentation *singulière, matérielle* dans leur imagination.

96. **Le traditionalisme.** — Pour les traditionalistes, l'enseignement divin ou humain (tradition) est nécessaire à la production de la pensée, de l'idée. En d'autres termes, le langage (puisque l'enseignement se donne, se traduit par le langage) est la cause de l'idée.—

(1) Cfr. Leçons de Logique, p. 14.

Le traditionalisme, d'une certaine façon, est une forme de l'empirisme. La parole extérieure ou langage est le signe sensible, l'expression de l'idée. Et, pour exprimer l'idée, la parole doit *la supposer*. L'idée existe donc avant la parole : celle-ci ne peut pas produire celle-là.

97. **La réminiscence de Platon.** — Platon, philosophe grec (429-347 av. J.-C.), suppose que les âmes, avant d'être unies aux corps, ont vécu d'une vie purement spirituelle durant laquelle elles ont acquis des idées perdues plus tard au moment de l'union. Cependant les sensations éprouvées dans la nouvelle existence ont fait sortir de l'oubli les idées disparues lors de l'entrée de l'âme dans le corps, elles en ont réveillé le souvenir. Et ainsi l'origine de nos premières idées s'explique par la réminiscence. La théorie de Platon se rattache à la solution rationaliste (95). — L'hypothèse de Platon n'est pas acceptable parce qu'elle admet comme *vérité* la préexistence des âmes. Ce qui n'est ni démontré, ni démontrable. Au contraire — nous le verrons plus loin — telle âme a été créée pour *tel* corps, et cette création ne se fait qu'au moment de l'union.

98. **L'intuition des ontologistes.** — Les ontologistes affirment que le premier objet perçu par notre intelligence, c'est Dieu. Et dans ce système, nous ne percevons pas Dieu d'une façon quelconque, mais *immédiatement*, c'est-à-dire, que nous avons l'*intuition* de son essence, et que dans cette essence, nous connaissons les idées de toutes choses. Or l'intuition est une connaissance *parfaite* qui exclut tout soupçon d'erreur. Ce système appartient aussi à la solution rationaliste (95). — Si nous avons l'intuition de l'es-

sence divine ici-bas, nous aurions le bonheur complet, nous ne nous tromperions jamais sur la nature de Dieu. Ce n'est pourtant pas ce que disent le témoignage de notre conscience et l'expérience de tous les jours. Au surplus, l'ontologisme confond l'intelligence humaine avec l'intelligence divine. Dieu seul a l'intuition de son essence.

99. **L'innéisme de Descartes.** — Descartes, philosophe français (1596-1650), croyait que l'essence de l'âme est la pensée. Et pour cette raison, il concluait logiquement que nos idées sont innées. En effet l'âme, dès son principe, possède ce qui lui est essentiel, elle ne l'acquiert pas. Si donc la pensée ou l'idée est son essence, l'idée ou la pensée n'est pas acquise, mais *innée*. — Ce philosophe s'est trompé sur la nature de l'âme. *L'essence* de l'âme humaine c'est d'être le *premier principe de vie* dans l'homme, la *forme* de son corps. La pensée *découle* de la nature de l'âme. De plus, la conscience témoigne que nous *acquérons* nos idées. Celles-ci, si elles étaient innées, pourraient apparaître au seul commandement de la volonté. C'est ce qui n'est pas, loin de là, nous n'avons pas toujours les idées que nous *voulons*.

100. **Raison, mémoire intellectuelle, conscience psychologique.** — Nous avons vu que la faculté intellectuelle prend différents noms suivant les rôles divers qu'elle remplit (85). Elle se nomme tour à tour raison, mémoire intellectuelle et conscience psychologique. La *raison* est la faculté intellectuelle qui *âéduit une vérité inconnue d'une vérité connue*. Si elle s'absorbe dans la contemplation de la vérité, on l'appelle *spéculative*, si elle en fait l'application, elle se nomme *pratique*. La

mémoire intellectuelle est la faculté intellectuelle qui *conserve les idées, les rappelle et les reconnaît comme acquises*. L'importance de la mémoire et son éducation, nous en avons déjà parlé (69, 72). La *conscience psychologique* est la faculté intellectuelle qui *réfléchit sur elle-même et sur ses opérations*. On l'appelle *psychologique* pour la distinguer de la *conscience morale* qui est le *jugement porté sur la valeur de nos actes libres*. L'objet *direct* de la conscience intellectuelle ou psychologique, ce sont *toutes les opérations immatérielles*. L'objet *indirect*, c'est le sujet intelligent, celui qui *est l'auteur des opérations immatérielles*. Par ma conscience psychologique je me rends compte d'*abord* que je *pense* (opération intellectuelle) et *ensuite*, que c'est moi qui pense (le sujet pensant ou intelligent).

CHAPITRE VII

La faculté intellectuelle appétitive.

101. **La volonté.** — Comme dans le domaine de la sensibilité (76), il existe aussi dans l'ordre rationnel, spirituel, une *faculté qui tend vers l'objet connu par l'intelligence*. C'est la *volonté* ou la *faculté appétitive intellectuelle*. Mais ce vers quoi une faculté incline, ce qui l'attire, s'appelle *bien*. Et de même que l'objet de l'intelligence est la *vérité*, celui de la volonté est le *bien*. Or la *faculté appétitive intellectuelle* est *inorganique* parce qu'elle est totalement distincte de l'appétit sensible qui est organique (52). Par conséquent, la volonté est une *faculté inorganique qui poursuit le bien connu par l'intelligence*.

102. **La volonté et l'intelligence.** — La volonté et l'intelligence sont certainement deux facultés distinctes puisque leur objet n'est pas le même (101). Cependant, l'une exerce son influence sur l'autre, et réciproquement. Le bien que poursuit la volonté a d'abord été connu par l'intelligence : on ne désire pas ce qu'on ignore. D'autre part, le bien et la fin s'identifient parce que *tous les deux* sont *ce qui attire, ce vers quoi nous tendons*. Et donc, la volonté cherche le bien ou la *fin* que lui présente l'intelligence : c'est dire que celle-ci, après de celle-là, joue le rôle de *cause finale*. — De son côté la volonté agit sur l'intelligence. N'est-il pas vrai que j'étudie *a* plutôt que *b* (opération de l'intelligence) parce que je le *veux*? La volonté *fait* que l'intelligence se met en exercice, et c'est pourquoi, vis-à-vis de celle-ci, elle remplit la mission de *cause efficiente*. — Mais il y a certaines vérités — comme les premiers principes — que l'intelligence admet, auxquelles elle *adhère* sans le concours de la volonté. Ces principes par *leur évidence* sont capables de mettre en opération la faculté intellectuelle et d'entraîner son adhésion. Dans ces cas la volonté n'a aucune influence sur l'intelligence.

103. **Les actes de la volonté.** — Les actes de la volonté sont de deux sortes : ceux qui procèdent *immédiatement, directement* de la volonté, de sorte qu'entre elle et eux il n'y a pas d'*intermédiaire*, comme *vouloir, choisir*. Il y a ensuite ceux qui procèdent *immédiatement, directement* d'une faculté *commandée* par la volonté, comme *marcher*. Cet acte est immédiatement accompli par la faculté locomotrice qui obéit à l'ordre de la volonté. Les actes qui procèdent *immédiatement de la volonté* sont au nombre de six dont trois ont pour

objet la *fin*, et trois concernent les *moyens*. Les premiers sont la *volition*, l'*intention* et la *jouissance*. Les autres sont le *consentement*, l'*élection* et le *commandement*. — L'intelligence connaît l'*objet* et le présente à la volonté comme *fin* à atteindre. La volonté se *complaît dans ce bien*, elle le *désire*, elle l'*aime* (volition ou amour) et se *propose de le posséder* (intention). Mais pour réussir il faut des *moyens*. *Ceux-ci, c'est encore l'intelligence qui les découvre. Alors la volonté les approuve (consentement), elle fait son choix (élection) et met en œuvre les autres facultés (commandement) afin d'arriver à la possession du bien ardemment désiré (jouissance). Quant aux actes accomplis par les facultés *agissant sous le commandement de la volonté*, ils sont très nombreux, et c'est pourquoi il est quasi impossible de les classer et surtout de les nommer.

104. Le rôle de la volonté auprès des autres facultés. — Toutes les facultés, végétatives, sensibles et intellectives, sont soumises à l'empire de la volonté. Chacune, cependant, ne subit pas son influence au même degré. Parmi elles, il y en a — comme la faculté locomotrice — qui, généralement, ne peut pas ne pas obéir au commandement de la volonté. Celle-ci, en effet, au moyen de l'effort musculaire, suscite et dirige le mouvement des organes locomoteurs. Quant à la nutrition et au tempérament, la volonté a sur eux une action *indirecte*, soit en réglant la nourriture, soit en modérant ou en augmentant les exercices corporels. A cause de sa *complète et nécessaire* subordination, on dit que la faculté locomotrice subit le pouvoir *despotique* de la volonté.

Les facultés sensibles — l'imagination par exemple — ne sont pas aussi soumises, aussi obéissantes. Et

c'est pourquoi, en raison de cette résistance que souvent ces facultés opposent aux injonctions de la volonté, le gouvernement de celle-ci sur celles-là est appelé *politique*. Tout de même, les sens n'en sont pas pour cela des évincés, et, pour une très large part, ils suivent fidèlement les ordres de leur supérieure. Ainsi la volonté peut amener et amène les facultés sensibles à exercer leurs opérations propres. Ne refuse-t-elle pas parfois son consentement aux propositions de l'appétit sensitif? Elle le maîtrise, cet appétit, en dirigeant l'imagination et la pensée vers d'autres objets. Et ces mouvements déréglés de l'appétit concupiscible et irascible, elle les modère par la vertu de tempérance (concupiscible) et la vertu de force (irascible).

Nous l'avons dit (102), l'intelligence accepte aussi la direction de la volonté. Considère-t-elle une vérité plutôt qu'une autre, y fixe-t-elle son attention plus ou moins longtemps, cela dépend, d'une façon variable, de la volonté.

105. **Les maladies de la volonté.** — On constate souvent que la volonté subit certaines influences qui lui font perdre son équilibre et la jettent hors de ce juste milieu dans lequel elle doit normalement se mouvoir. Ces influences qui sont d'ordre physique, intellectuel ou moral, la paralysent dans son action, et l'on dit alors qu'elle est *malade*. Quelquefois, elle n'a pas la force nécessaire pour se décider à poser tel ou tel acte. Elle est hésitante et s'épuise à trouver le moyen de sortir de son indétermination sans pouvoir réussir. L'intelligence a beau lui montrer l'opportunité, voir la nécessité d'agir, rien n'y fait. Cet état extrême s'appelle *aboulie*. Par contre, avec des caractères tout

opposés, il est une autre maladie dont souffre encore cette faculté. C'est la *monomanie*. Quand elle est atteinte de ce mal, la volonté est comme malgré elle, entraînée à commettre certains actes que, par ailleurs, elle réprouve. Sont assez fréquents les cas de personnes, en tous points respectables, poussées presque irrésistiblement, qui au vol, qui à l'incendie, qui au suicide, etc. ⁽¹⁾ Il va sans dire que l'aboulie et la monomanie ne se soignent pas de la même façon. Les remèdes varient avec les causes qui les ont produites.

106. **L'éducation de la volonté.** — La valeur d'un quelqu'un vient en grande partie de sa volonté. Aussi bien le plus bel éloge que l'on puisse faire de lui, c'est dire qu'il est un homme de volonté. Il importe donc de travailler à la formation de cette noble et précieuse faculté. Et pour arriver sûrement à ce but, trois choses sont nécessaires : Un *idéal*, la *pratique des petits sacrifices* et un *règlement de vie*.

A. UN IDÉAL. Comme son nom l'indique, l'idéal est une idée, mais non pas quelconque. C'est une *idée-force*, c'est une *idée-mère* bien au-dessus des basses vulgarités de la vie, toute rayonnante de beauté et de splendeur, capable de donner le branle à notre volonté engourdie. Il est le phare lumineux qui la dirige et l'empêche de faire naufrage. La nécessité de l'idéal s'impose. Sans lui, en effet, la volonté n'a plus de but digne d'elle et mène une existence où le caprice le dispute à la futilité. Mais quel sera cet idéal que l'intelligence doit proposer à la volonté ? Sans doute il ne peut pas être le *même* pour tout le monde. La diversité des vocations exige que l'idéal à atteindre, si noble, si élevé soit-il, diffère dans chaque état de

(1) Cfr. Lahr, ouv. cit., I vol., p. 264.

vie. Toutefois, où que nous soyons, quel que soit le port où immédiatement nous conduisons notre barque, tous, nous pouvons avoir un commun idéal qui sera d'abord la pratique des vertus chrétiennes et ensuite la *chasse à la médiocrité*. Être les imitateurs du divin maître, être *supérieurs* en tout, dans les plus humbles comme dans les plus hautes fonctions, *faire de son mieux*, voilà un idéal dont la réalisation demandera quotidiennement des efforts on ne peut plus aptes à éduquer la volonté.

B. LA PRATIQUE DES PETITS SACRIFICES. Si pour former sa volonté, chaque homme ici-bas attendait l'occasion de faire des actes d'héroïsme, les gens au caractère bien trempé seraient beaucoup plus rares qu'ils ne le sont. Nos existences sont faites de menues choses, sans cesse répétées, uniformément les mêmes. Nous nous débattons sur un théâtre où les spectateurs ne viennent pas. Notre moi, voilà à peu près le seul témoin de nos faits et gestes. C'est dire que les actions d'éclat, que les grands sacrifices ne sont pas les devoirs ordinairement rencontrés sur notre route.

Nous sommes condamnés, le plus grand nombre, aux humbles besognes. Les sacrifices, les renoncements qu'elles comportent, ces petites fonctions, sont des maîtres incomparables pour notre volonté. Ils la forgent, ils lui donnent cette force d'endurance, cette tenacité qui seront les meilleurs garanties de succès dans toutes ses entreprises. Au reste, notre volonté fut-elle appelée à jouer un rôle plus honorable, comment pourrait-elle s'en acquitter dignement, si, au préalable, elle n'a pas acquis cette maîtrise, cette souplesse que seule donne la fidélité à l'accomplissement des obscurs devoirs journaliers ?

C. UN RÈGLEMENT DE VIE. Un règlement de vie

est pour la volonté une sentinelle sévère dont la consigne est de ne la pas laisser faire à sa guise. A chaque instant du jour il la suit dans ses va-et-vient et la sauve de bien des dangers que lui fait courir la recherche de ses aises. L'obéissance à cette discipline exigeante requiert de la part de la volonté beaucoup d'abnégation. Mais à force de s'y soumettre de bon gré, il vient un moment où, grâce à l'habitude acquise, elle exécute les ordres avec promptitude, voire avec joie. Alors on dit qu'elle est *formée*. — Ces trois moyens nécessaires à l'éducation de la volonté sont — il va sans dire — subordonnés à un autre, le plus efficace celui-là, la prière. Il faut recourir à Dieu dans la lutte contre les obstacles que nous rencontrons sur le chemin du devoir. Lui seul est capable de donner la force de vaincre à notre faible vouloir. ⁽¹⁾

107. Le caractère. — Le caractère est le *trait moral qui prédomine chez un individu*. C'est une certaine *manière d'être et façon d'agir* qui le distinguent des autres; c'est, pour ainsi parler, sa *marque de fabrique*. Ainsi l'on dit d'une personne qu'elle a un caractère *noble* ou *vil*, *sérieux* ou *léger*, *gai* ou *triste*, *optimiste* ou *pessimiste*, etc., selon que dans l'ensemble de ses actes il y a une *tendance prédominante* digne de l'une ou de l'autre de ces épithètes. Il y a trois facteurs principaux qui donnent à chacun *son* caractère : *l'hérédité*, *l'éducation* et la *volonté*. Pour former le caractère, il faut donc tenir compte de ces trois facteurs. C'est sur eux que doivent se concentrer tous les efforts de l'éducateur, mais plus spécialement sur la volonté qui est comme la maîtresse-pièce du caractère.

Mais si chacun ici-bas a *son* caractère, c'est-à-dire

(1) Cfr. L. Désers, *L'éducation morale et ses conditions*, p. 139.

sa façon de faire, sa manière de se conduire dans les circonstances différentes où il se trouve, chacun, cependant, n'a pas du caractère, n'est pas une personne de caractère. Entendu en ce sens, le caractère est une volonté forte qui commande aux qualités comme aux défauts naturels, qui subjugué les difficultés rencontrées sur la route, qui les surmonte et va droit au but. Et donc manquer de caractère, c'est manquer de volonté. Aussi bien l'éducation du caractère est celle de la volonté (106). ⁽¹⁾

108. **La liberté.** — La liberté est « la faculté de choisir entre les moyens qui conduisent à un but déterminé ». ⁽²⁾ Il ressort de cette définition que la liberté concerne les *moyens* et que son acte propre est le *choix*. D'autre part, la liberté et la volonté, parce que leur objet — le bien — est le même, ne sont pas deux facultés distinctes. La volonté *veut* le bien, la liberté le *choisit*. Mais la volonté qui *veut* et la volonté qui *choisit*, c'est la même faculté. La volonté qui *veut* tend vers la *fin*, elle la désire *nécessairement*. La volonté qui *choisit* tend vers les *moyens*, elle les prend *librement*. Par conséquent la liberté est la *volonté qui choisit les moyens capables de conduire à une fin*.

109. **Différentes espèces de liberté.** — Il y a la *liberté physique* et la *liberté morale*. La *liberté physique* est l'*absence de contrainte physique*. Celle-ci peut provenir d'une *cause extérieure* ou de la *nature même* de celui qui agit. Par exemple, le prisonnier enchaîné pieds et mains dans sa cellule n'a pas la *liberté physique*

(1) Cfr. Guibert. Le Caractère.

(2) Léon XIII, Encycl. Libertas præstantissimum.

extérieure. En présence d'un objet que depuis longtemps il convoite, l'animal n'est pas libre d'une liberté physique *intérieure*. Il en est de même pour nous en face du *bonheur*. Nous voulons être heureux *irrésistiblement*, c'est la constitution même de notre nature raisonnable qui nous y porte. La liberté *morale* est l'*exemption d'une contrainte morale*. L'écolier au pensionnat n'a pas la liberté morale. Il est soumis au règlement (contrainte morale). La liberté se divise encore en *politique, civile, religieuse, domestique, personnelle, industrielle, etc.*

110. Les adversaires de la liberté. — Les adversaires de la liberté sont connus sous le nom de *déterministes*. Pour eux, nos actes sont *irrésistiblement* déterminés par des causes, des antécédents qui relèvent de la *mécanique*, de la *psychologie* et de la *physiologie*, d'où le déterminisme *mécanique, psychologique et physiologique*. Le déterminisme *mécanique* ramène tous les actes de la volonté à des phénomènes physiques, obéissant aux lois fatales de la mécanique. Le déterminisme *psychologique* soutient que la volonté *ne se détermine pas* mais est *toujours déterminée* par le motif prépondérant. Le déterminisme *physiologique* attribue toutes nos actions au tempérament. L'influence du physique sur le moral est la cause nécessaire de nos volitions.

111. Existence de la liberté. — Lorsque nous voulons démontrer l'existence de la liberté, nous ne parlons pas de la liberté de *contrainte* ou de *coaction* (nécessité physique venant de l'extérieur) ni de la liberté *morale*. Il est trop évident que la volonté n'est pas toujours libre d'une liberté de *coaction*. D'autre part, la liberté *morale*, elle ne l'a pas aussi, puisqu'elle est toujours

soumise à la loi morale. Nous revendiquons la liberté physique *intérieure*, nommée *liberté d'indifférence* ou *libre arbitre*. En d'autres termes, quoique tendant *nécessairement* à une fin ultime, la volonté est cependant *libre*, dégagée de toute *nécessité intrinsèque* résultant de sa constitution intime, vis-à-vis des moyens.

¹⁾ *Le témoignage de la conscience* est un critère irrécusable de vérité. Or il atteste d'une façon évidente que la volonté jouit du privilège de la liberté. Et cette attestation se manifeste *avant, pendant et après* l'action. *Avant* d'agir, n'est-il pas vrai que la volonté est maîtresse de l'acte à poser? Nous conservons le pouvoir de décider l'accomplissement de cette action, ou non. Bref, *avant* d'agir, nous délibérons, et « qui délibère sent que c'est à lui de choisir ». (Bossuet). Là où il y a choix, il y a *liberté*. La même conscience qui, avant l'acte, ne laisse aucun doute sur la présence du libre arbitre, *pendant* l'action nous dit encore qu'il est en *notre pouvoir* de cesser ou de continuer. Et *après* l'action comment expliquer le remords ou la joie ressentis? Ce remords, cette joie, ne sont-ils pas l'indice infallible que nous pouvions agir *autrement*?

²⁾ *La nature de la volonté* prouve aussi l'existence de la liberté. Faite pour le bonheur, cette faculté le veut *nécessairement*. Ce bonheur capable de la satisfaire complètement c'est Dieu lui-même, le bien suprême et universel. Or en ce monde il n'y a que des biens particuliers, limités, finis. Et donc, en leur présence, la volonté garde son pouvoir d'*autodétermination*, elle peut les accepter ou ne les accepter pas.

³⁾ *Le consentement universel* est encore un critère que nous devons admettre dans une question comme celle-là. En effet partout et toujours on a cru à la liberté.

Une telle unanimité n'a pas d'autre cause que la vérité de cette doctrine.

⁴⁾ *Les conséquences* de la négation du libre arbitre sont encore une preuve plus que suffisante de son existence. Si la liberté n'est pas, il n'y a plus de responsabilité, et sans responsabilité, plus de moralité. Ce serait du même coup le renversement de toute religion.

112. **La faculté de faire le mal.** — Le pouvoir que nous avons de faire le mal n'est pas de l'essence de la liberté mais plutôt un *défaut* de la liberté. Dieu et les saints dans le ciel jouissent d'une liberté parfaite, et cependant ils ne peuvent pas commettre le mal. Au reste, la volonté dans l'ordre pratique est comme la raison dans l'ordre spéculatif. Celle-ci, faite pour la vérité, agit *contre sa nature* si elle embrasse l'erreur. De même la volonté, lorsqu'elle choisit le mal, se *trompe*, va à l'encontre de sa tendance naturelle dont le terme est le *bien*. Faire le mal est de la *licence*, car « être libre, c'est faire ce qu'on veut, en faisant ce qu'on doit ». (Auguste Nicolas).

113. **L'homme et l'animal.** — L'homme et l'animal sont *spécifiquement* distincts. On peut ramener à deux groupes les différences qui existent entre ces deux vivants : *Différences anatomiques* et *différences psychologiques*.

A. DIFFÉRENCES ANATOMIQUES. « Les organes chez l'homme et l'animal se correspondent, il est vrai, mais le plan de structure est tout différent : l'homme a l'attitude verticale, l'animal a l'attitude horizontale. L'homme est preneur, l'animal est grimpeur. Alors que la colonne vertébrale de l'homme présente les trois

courbures, cervicale, dorsaire et lombaire, aussi bien marquées que possible, ces courbures sont à peine perceptibles chez l'animal.

« La tête humaine est également très caractéristique.

« Toutefois, le caractère physique différentiel le plus important est le développement inégal du cerveau. Tandis que le poids du cerveau représente chez l'Européen deux ou trois pour cent du poids total du corps, chez l'animal, chez l'orang-outang, par exemple, il ne représente qu'un demi pour cent ». ⁽¹⁾

B. DIFFÉRENCES PSYCHOLOGIQUES. a) L'homme parle, et le langage suppose qu'il a des idées. L'animal ne parle pas, et partant, il n'a pas d'idées. b) L'homme a le pouvoir d'abstraire, c'est-à-dire, dans plusieurs choses connues, il découvre des propriétés communes, distinctes de ces mêmes choses, *extraites* d'elles, mais spiritualisées, immatérialisées. L'animal n'a pas ce pouvoir. Dans son imagination s'associent des fantômes qui ne dépassent pas l'ordre sensible. c) L'homme progresse, l'animal reste stationnaire. L'instinct qu'il apporte en naissant est *complet* (74). d) L'homme est un être religieux et moral, l'animal ne l'est pas. e) L'homme seul peut être enseigné. Il est susceptible de recevoir une éducation. Celle-ci est le développement des facultés d'un être intelligent, elle le met à même de s'améliorer, de faire du nouveau. L'animal est tout au plus bon au *dressage* dont le but est de « faire reproduire ce qui a été montré. » En d'autres termes « l'éducation apprend à apprendre, à chercher et à trouver ; le dressage apprend à répéter. » Dans l'homme fait on trouve plus que ce qu'a reçu l'enfant. Dans l'animal dressé il n'y a jamais que ce

(1) Mercier. Ouv. cit., p. 181.

qu'on y a mis. ⁽¹⁾ f) Toutes ces différences nous permettent de conclure que l'homme est intelligent et que l'animal ne l'est pas. Et puisque la volonté suit la faculté intellectuelle, l'animal en est donc aussi privé, et par suite, il n'est pas libre. Entre ces deux vivants — l'homme et la brute — la distinction n'est pas seulement de degré mais bien *spécifique* ou *essentielle*.

(1) Cfr. Études, 5 déc. 1913. A propos des chevaux « pensants » d'Elberfeld.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE

DEUXIÈME PARTIE

LA NATURE DE L'ÂME HUMAINE

114. **Divisions de la deuxième partie.** — Nous diviserons cette deuxième partie en cinq chapitres. Après avoir démontré que *l'âme est une substance* (ch. I) nous verrons qu'elle est *simple, spirituelle* (ch. II) et *immortelle* (ch. III). Mais l'âme humaine, immatérielle et immortelle, de quelle *façon est-elle unie au corps* qu'elle vivifie (ch. IV) et d'où *vient-elle* (ch. V) ? Voilà ce qu'il importe encore de savoir.

CHAPITRE PREMIER

La substantialité de l'âme humaine

115. **Le phénoménisme.** — En philosophie, on appelle *phénoménisme* la doctrine qui a pour dogme principal la négation de la substantialité de l'âme humaine. Pour les phénoménistes l'âme n'est pas une réalité *stable* qui demeure toujours la *même*. Elle n'est qu'un assemblage de joies, de tristesses, de *pensées*, de désirs, de velléités qui se *succèdent* sans cesse en nous. Ces pensées, ces velléités, etc., ils les nomment *phénomènes*, parce qu'elles sont des choses qui *apparaissent*

en nous. Quant à cette réalité qui n'apparaît pas, laquelle semble jouer le rôle de soutien des joies, des tristesses, des désirs, réalité réputée *substance* et que l'on croit être l'âme, elle n'existe pas. « Il n'y a rien de réel dans le moi, dit Taine, sauf la file de ses événements ».

116. **L'âme humaine est une substance.**—Nous voulons prouver que l'âme humaine est *une réalité stable pouvant se soutenir elle-même*, distincte réellement des joies, des tristesses, des désirs, etc., qui sont autant d'accidents incapables d'exister sans elle.

¹⁾ *La conscience affirme* qu'en nous-mêmes il y a un principe *unique, indivisible, toujours le même*, auquel se ramènent et dont proviennent tous les phénomènes qui se succèdent en nous : pensées, désirs, joies, etc. Or ce principe *unique, simple*, cette réalité qui ne change pas, c'est l'âme. Notre âme est donc le soutien des accidents, c'est-à-dire une *substance*.

²⁾ *L'âme humaine est la marque distinctive* entre l'homme et l'animal. En supposant qu'elle ne fût pas une *substance*, elle serait un *accident*. Alors entre l'homme et l'animal il n'y aurait plus qu'une distinction de degré ou accidentelle, ce qui est faux (113).

³⁾ *C'est une constatation scientifique* que nous nous renouvelons continuellement. « Au bout d'un certain temps notre corps a complètement changé.

« Et cependant nous sommes toujours les mêmes.

« Pourquoi ?

« C'est que derrière ce changement qui est de pure forme, il y a le moi, qui est la personnalité permanente. La personnalité est restée.

« Ce moi, c'est l'âme une, simple, indivisible et indécomposable ». ⁽¹⁾

117. **L'âme humaine, en elle-même, est une substance complète.** — En elle-même, abstraction faite du corps à qui elle donne la vie, l'âme humaine est une substance complète, c'est-à-dire *capable de faire les opérations propres à sa nature*. En effet, elle peut penser indépendamment du corps. A ce point de vue elle est dite *complète en raison de substantialité*.

118. **Par rapport au corps qu'elle fait vivant, l'âme humaine est une substance incomplète.** — Avec le corps l'âme humaine forme l'homme qui est le *tout complet*. Et donc, *s'unissant à un autre*, elle est *partie* d'un composé, et partant, *incomplète*. Aussi bien on l'appelle *incomplète dans l'ordre spécifique* parce qu'elle est un *élément constitutif de l'espèce humaine*.

CHAPITRE II

La simplicité et la spiritualité de l'âme humaine

119. **Définition de la simplicité.** — La simplicité est la *négation des parties*. Les parties composantes d'un tout peuvent être de deux sortes : *constitutives* ou *essentielles*, *quantitatives* ou *intégrantes*. La simplicité *essentielle* est la *négation des parties essentielles*, et la simplicité *intégrante*, la *négation des parties quantitatives*. C'est une doctrine solidement prouvée en philosophie scolastique que certaines créatures ont leur

(1) Poulin et Loutil. L'âme, p. 47.

essence constituée par deux éléments dont l'un s'appelle *matière* et l'autre *forme*. La matière est comme la partie *passive* qui reçoit en elle la *forme* et par laquelle elle devient *telle* ou *telle* chose, par exemple, *bois, or, etc.* — Elle est la *source* de la quantité et, pour cela, on l'appelle *première*. La *forme* joue un rôle *actif*. Elle s'empare de la *matière* et lui donne une *marque*, un *caractère* qui la met dans une classe distincte. A part ces parties essentielles — matière et forme — il y a les parties nommées *quantitatives, intégrantés*. Par ces parties un être devient *tel corps*, c'est-à-dire matière étendue, située dans un lieu de l'espace. Les parties intégrantés supposent donc les parties essentielles. Quand nous revendiquons la simplicité pour l'âme humaine, c'est de la simplicité *essentielle* et de la simplicité *intégranté* qu'il s'agit.

120. **L'âme humaine est essentiellement simple.** — L'âme humaine n'est pas composée de *matière* et de *forme* : c'est le sens de la proposition. — ¹⁾ *Premier principe de vie*, l'âme ne peut pas avoir, comme éléments constitutifs de son essence, deux parties dont l'une joue le rôle de *matière*, et l'autre, de *forme*. La *matière*, en effet, élément passif, comme telle, ne peut pas être principe de vie (14). En admettant qu'elle est une partie essentielle de l'âme, il faudrait conclure qu'elle ne donne pas la vie. Celle-ci viendrait donc de la partie appelée *forme*, ou encore, élément actif. Alors — dans l'hypothèse — l'âme ne serait plus le *premier* principe de vie, mais plutôt un *être vivant*, c'est-à-dire une matière animée par la *forme*, laquelle est vraiment la *première source de la vie*. — ²⁾ *Les opérations de l'âme humaine nous renseignent sur sa nature*. Or l'âme humaine comprend des choses *simples, indi-*

visibles, comme la *justice*, la *science*, etc. Elle est donc une substance simple.

121. L'âme humaine n'est pas composée de parties quantitatives. *Parce que l'âme humaine n'a pas la matière comme partie constitutive, elle ne peut pas être composée quantitativement ou intégralement. En effet la matière est la source de la quantité, de l'étendue. — 2) L'âme humaine se connaît, par voie de réflexion elle se replie tout entière sur elle-même. C'est ce que ne peut faire un corps étendu. Une de ses parties s'applique sur une autre. Mais il est impossible de le superposer tout entier sur lui-même. L'âme humaine n'a donc pas d'étendue, et partant, pas de parties quantitatives.*

122. La simplicité de l'âme humaine n'est pas absolue. — Tout en étant simple *essentiellement et intégralement*, l'âme humaine n'exclut pas pour cela toute espèce de composition. Aussi bien sa simplicité ne peut pas être assimilée à la simplicité divine. Non, l'âme humaine ne possède pas la simplicité *absolue, parfaite*, qui est le privilège de Dieu seulement. Elle est composée d'essence et d'existence, de substance et d'accidents. *Ce par quoi elle est ce qu'elle est, son caractère distinctif, ce qui la sépare des autres êtres, bref, son essence, ne se confond pas avec ce qui la fait passer de la possibilité à la réalité, c'est-à-dire, son existence.* De plus, toutes les pensées, les volitions, tous les désirs qui sont dans l'âme, sont des *accidents* avec lesquels, elle-même substance, compose un tout.

123. Définition de la spiritualité. — D'une façon générale on peut définir la spiritualité comme suit :

la capacité d'exister et d'agir sans la matière ; en d'autres termes, c'est l'indépendance à l'égard de la matière. Pour ce qui est de l'âme humaine, dire qu'elle est spirituelle, c'est affirmer son indépendance vis-à-vis du corps. Cependant, elle vit et pense dans le corps, l'âme humaine. Bien plus, sa faculté intellectuelle emprunte son objet propre aux choses sensibles (86). Nous l'avons démontré, l'intelligence dépend des sens d'une façon objective (89). C'est pourquoi la spiritualité de l'âme est le privilège qu'a l'âme humaine d'exister et d'agir sans dépendre subjectivement du corps.

124. L'âme humaine est une substance spirituelle. — ¹⁾ *Les faits quotidiens prouvent la spiritualité de l'âme. « Il est d'observation commune que nos sens, lorsqu'ils viennent d'être fortement excités, demeurent, pendant un certain temps, incapables de percevoir des excitations de moindre intensité. Ainsi, après avoir respiré une odeur violente, notre odorat est impuissant à percevoir immédiatement des parfums plus légers... Un éclair, un rayon direct du soleil qui frappent notre œil l'empêchent, pendant un temps plus ou moins long, d'être impressionné par les surfaces plus ou moins lumineuses des objets qui nous entourent.»* ⁽¹⁾ L'activité intellectuelle n'est pas dans les mêmes conditions. « L'intelligence, après avoir conçu les objets les plus élevés et les plus étendus du savoir, n'est pas impuissante à saisir, sans aucune interruption de son activité, des concepts plus immédiatement à sa portée. Au contraire, plus est élevée et synthétique la pensée intellectuelle, plus l'intelli-

(1) Mercier. ouv. cit., p. 245.

gence est apte, et immédiatement, à saisir d'autres concepts d'une intelligibilité plus prochaine.» (1)

Que conclure de là, si ce n'est que les sens et l'intelligence sont deux facultés diamétralement distinctes? Or les sens sont des puissances organiques (52). Il s'ensuit donc que l'intelligence ainsi que l'âme raisonnable où elle réside ne sont pas subjectivement assujetties à la matérialité d'un organe. Elles sont *spirituelles*. 2) *La manière d'agir* de l'intelligence est *immatérielle, spirituelle*. La substance à laquelle elle adhère — l'âme humaine — doit l'être aussi. Les objets sensibles, matérielles, sont comme *immatérialisés* par la faculté intellectuelle. Ainsi la connaissance *intellectuelle* du papier sur lequel j'écris en ce moment, ne se rapporte pas à sa *couleur*, à sa *grandeur*, etc., non, cette connaissance fait *abstraction* de toutes ces qualités extérieures, sensibles, pour ne saisir que l'*essence*, la *nature* du papier, laquelle essence débarrassée de son enveloppe physique est quelque chose d'*abstrait*, de *spirituel*. Les sens au contraire perçoivent la réalité concrète, telle qu'elle est, avec sa quantité, sa couleur, etc. Leur mode d'opérer est donc tout à fait opposé à celui de l'intelligence. Or la *manière d'agir* d'un être est de même nature que sa *façon d'exister*, puisque entre les deux, il y a proportion. Par conséquent l'intelligence *existe* indépendamment de la matière, elle est *spirituelle*. — 3) *L'idée et l'image diffèrent essentiellement* entre elles : celle-ci est l'œuvre de l'imagination, celle-là est l'œuvre de l'intelligence (2). Autrement dit, l'idée est *immatérielle*, l'image est *matérielle*. Il faut donc que l'intelligence soit aussi *immatérielle* comme

(1) Mercier. ouv. cit., p. 246.

(2) Cfr. Leçons de Logique, p. 14.

l'idée qu'elle engendre. Et l'on doit en dire autant de l'âme humaine, parce que c'est en elle qu'existe la faculté intellectuelle.

125. **Objections.** — a) L'activité intellectuelle prolongée cause souvent le mal de tête. Ce fait indéniable ne prouve-t-il pas que le cerveau et l'intelligence sont de même nature? *Réponse.* — Si nous étudions attentivement les conditions dans lesquelles ce « mal de tête » se produit, nous verrons que le travail prolongé de l'intelligence n'en est pas *directement* la cause. L'intelligence, pour faire son œuvre, a besoin du concours des sens, lesquels fournissent la matière sensible d'où elle abstrait ses idées. Or les sens sont assujettis aux organes, et l'imagination, eu particulier, — dont les services sont surtout précieux à l'intelligence — dépend de l'*orgone cérébral*. Et le mal de tête — phénomène d'ordre physiologique, sensible — est *directement, immédiatement* causé par le cerveau, et *indirectement* occasionné par la faculté intellectuelle soumise *objectivement* (89) à l'imagination dans l'exercice de son activité. — b) L'activité intellectuelle demande un *temps* plus ou moins long. Or seules les *choses sensibles* sont soumises au *temps* : celui-ci, en effet, est leur mesure. *Réponse.* — Les actes de l'intelligence, considérés en *eux-mêmes*, échappent aux évaluations *chronométriques*. Mais ils sont *toujours* accompagnés de phénomènes *physiologiques et physiques*, lesquels se passent dans le temps, comme la *tension du nerf optique*, dans la lecture, l'usage du sens de l'ouïe, durant la classe, etc., etc. Voilà pourquoi nous disons : j'ai pris tant de minutes ou d'heures à étudier cette question, à *composer* ce discours. En réalité ce n'est pas l'in-

telligence qui a eu besoin de tant d'heures, mais les organes dont elle dépend. (1)

126. **Ce que signifie le mot pensée.** — Le mot *pensée* a deux sens différents. Quelquefois il désigne « le travail des sens et de l'intelligence dont le concept est le résultat. » C'est la *formation* des idées par l'intellect agent avec le concours des images. Ce travail — au dire des physiologistes — et pour sa partie matérielle, se fait dans la couche corticale du cerveau. Le mot *pensée* signifie encore l'*idée* elle-même, c'est-à-dire la *représentation intellectuelle d'un objet* par opposition à sa *représentation sensible* ou son *image*. C'est dans ce second sens qu'est pris le mot *pensée* lorsque nous disons qu'un orateur ou un écrivain a de *belles pensées*. (2)

127. **Le matérialisme.** — Le matérialisme est la doctrine qui confond la matière avec l'esprit, ou mieux, qui n'admet l'existence d'aucune réalité en dehors de la matière. Les matérialistes nient donc l'âme. Pour eux, tout est *corps*, l'homme n'est qu'une *matière*, vivante, il est vrai, mais n'ayant en elle-même aucun principe vraiment distinct. On refute le matérialisme en prouvant la substantialité et la spiritualité de l'âme. En effet, s'il est admis qu'en nous il y a une réalité *stable* qui dépasse la capacité des organes, et pour ce motif, appelée *immatérielle*, il faudra conclure à l'absurdité de la thèse matérialiste. « J'ai horreur, j'ai horreur du matérialiste, disait Napoléon I. Comment voulez-vous que j'aie quelque chose de

(1) Cfr. Mercier, ouv. cit., p. 267-270.

(2) Cfr. Mercier, ouv. cit., p. 263.

commun avec un homme qui ne eroit pas à l'existence de l'âme, qui eroit qu'il est un tas de boue, et qui veut que je sois un tas de boue ? »

CHAPITRE III

L'immortalité de l'âme humaine

128. Définition de l'immortalité. — L'immortalité est l'*inamissibilité de la vie*. Un être est donc dit *immortel* lorsqu'il ne peut perdre la vie.

129. Immortalité absolue, immortalité naturelle, immortalité surnaturelle. — L'immortalité *absolue* est l'*immortalité d'un être qui est la vie même*. C'est l'immortalité de Dieu, l'être *nécessaire*. — L'immortalité *naturelle* est l'*immortalité d'un être qui a commencé à exister, mais constitué de telle sorte qu'il ne peut pas mourir*. C'est l'immortalité *intrinsèque*. Seule la cause *extérieure* qui a donné la vie à cet être, est capable de la lui enlever. Elle ne le fait pas *ordinairement*. L'immortalité naturelle est celle de l'âme humaine. L'immortalité *surnaturelle* est l'*immortalité accordée en pur don à un être qui, de par sa constitution intime, doit mourir*. C'est l'immortalité promise à nos premiers parents dans le paradis terrestre. Composés de corps et d'âme, comme de parties distinctes et dissociables, Adam et Eve, tôt ou tard, en vertu de leur seule nature, devaient mourir. Mais par un privilège spécial de Dieu, celui-ci leur avait annoncé que s'ils lui demeuraient fidèles, ils vivraient toujours. Nous savons ce

qui est arrivé. L'immortalité surnaturelle est encore appelée *gratuite*.

130. Immortalité intrinsèque, immortalité extrinsèque. — L'immortalité *intrinsèque* est celle d'un être qui a eu lui-même tout ce qu'il faut pour vivre toujours. C'est l'immortalité naturelle. L'immortalité *extrinsèque* est celle d'un être toujours vivant parce qu'il n'y a pas de cause extérieure qui le fasse mourir.

131. Les différentes manières de mourir. — Un être meurt de trois façons : a) ou parce qu'il se désagrège : c'est la mort des êtres composés ; b) ou parce que tout en étant simple, il cesse d'être avec les conditions essentielles de vie auxquelles il était lié : disparaissent de cette façon les âmes des brutes ; c) ou parce qu'une cause extérieure l'anéantit. L'être qui ne peut pas mourir des deux premières manières est dit *immortel intrinsèquement*. Quant à la troisième manière de mourir, celui qui en est exempt, est dit *immortel extrinsèquement*. Nous allons démontrer que l'âme humaine jouit de cette double immortalité.

132. L'âme humaine est intrinsèquement immortelle — ¹⁾ *L'âme humaine est simple (120-121) et spirituelle (124)*. Elle est donc intrinsèquement immortelle. N'ayant pas de parties, elle ne peut pas se désagréger ; d'autre part, étant spirituelle, subjectivement indépendante du corps, elle n'a pas besoin de lui pour vivre. Bref, l'âme humaine, à cause de sa simplicité et de sa spiritualité, échappe aux deux premières façons de mourir (131). ²⁾ *N'est-il pas vrai que notre âme se complait dans le nécessaire, dans l'éternel, dans l'immuable ?* Là seulement elle trouve son réel plaisir. Pythagore rend grâce aux Muses « pour lui





MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



4.5
3.0
3.6
4.2
2.1
2.8
3.6
4.0
4.5
5.0
5.6
6.3
7.1
8.0



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

avoir découvert quelque une des éternelles propriétés d'une figure de géométrie » ; Archimède tout entier à la joie éprouvée en « méditant sur les rapports immuables des nombres », ne voit pas les ennemis et la mort qui approchent. Et Platon chante la félicité de ceux qui contemplant le beau *immuable*, c'est-à-dire, en Dieu. De leur côté les saints désirent tellement « ce qui est au-dessus du temps, et n'est point limité ni borné dans sa nature » que, pour posséder Dieu plus vite, le suprême bien, « ils éteignent, comme dit Bossuet, tous les désirs sensuels ». Or il y a toujours *correspondance, proportion*, un point de contact, entre celui qui jouit et l'objet qui le fait jouir. Il s'ensuit donc que la nature de l'âme humaine doit être aussi comme *immuable*, et *éternelle*, c'est-à-dire *immortelle*.—

³⁾ *Le désir naturel de vivre toujours*, désir indéniable, prouve encore que l'âme humaine survit au corps. En effet ce désir ne peut être vain, parce que la nature ne se ment point à elle-même. Il faut qu'il soit satisfait ; il ne peut l'être si l'âme n'est pas immortelle.—

⁴⁾ *Le témoignage du genre humain* confirme la croyance à l'immortalité. L'histoire dit que tous les peuples ont cru à la survivance des âmes. Les châtimens du *Tartare* et les récompenses des *Champs-Élysées* complaisamment décrits par les poètes en sont une preuve. Ce consentement unanime est inexplicable si nous n'admettons pas comme incontestable l'immortalité de l'âme.

133. L'âme humaine est extrinsèquement immortelle. — L'âme est donc immortelle *intrinsèquement*, c'est-à-dire qu'elle ne peut mourir ni par division, ni par décomposition. Mais peut-elle être anéantie ? Or de l'existence au néant il y a une distance *infinie*,

et partant, pour franchir cet espace, il faut une puissance infinie. Donc, Dieu seul peut anéantir l'âme. Sans doute il en a bien le pouvoir, mais il ne s'en sert pas parce que sa *justice* et sa *sagesse* le lui défendent.

¹⁾ *La justice et la sagesse* de Dieu demandent que le vice et la vertu ne soient pas mis sur le même pied. Dieu est obligé de châtier l'un et de récompenser l'autre. Et à regarder le monde on se convainc facilement que la vertu n'a pas toujours le beau rôle et est souvent méconnue. Une autre vie s'impose donc où les bons et les méchants recevront chacun ce qui leur est dû.

²⁾ *La justice et la sagesse divine* exigent que chaque être soit traité suivant sa nature particulière. Dieu se contredirait si, appelant à l'existence un être avec telle nature, il le traitait ensuite comme en ayant une autre. Or l'âme humaine est immortelle de sa *nature*. Supposé donc que Dieu crée une âme, il se doit de la conserver immortelle.

134. Quelques objections. — ¹⁾ Le consentement des peuples n'a pas de valeur. La cas de Galilée le prouve. Il doit en être de même pour l'immortalité de l'âme humaine. — *Réponse* : a) Disons d'abord que dans le cas de Galilée, il s'agissait d'une vérité d'ordre scientifique. Or le consentement des peuples que nous invoquons a pour objet les vérités d'ordre moral, les plus faciles à comprendre, celles surtout qui sont nécessaires à la direction de la vie humaine. ⁽¹⁾ b) Au reste, pour ce qui est de Galilée, le sentiment des peuples s'explique facilement. En effet, qu'avant ce savant, tous aient cru à la rotation du soleil autour de la terre, il n'y a pas de quoi s'étonner. Apparemment

(1) Cfr. Leçons de Logique, p. 130.

tout semble en faveur de cette opinion démontrée scientifiquement fautive depuis. A regarder ce qui se passe autour de nous, il nous *semble* bien de prime abord que la *terre ne tourne pas*... et cependant, elle tourne ! Dans le cas de l'immortalité de l'âme, ce n'est pas la même chose. A *première vue*, quand on est mort, tout est mort. Toutes les *apparences* sont contre l'immortalité. Et alors, comment expliquer la *persistance* du témoignage du genre humain malgré cette opposition ? Sa valeur est donc d'autant plus grande qu'il a résisté à tout. c) Dira-t-on que le consentement unanime est l'effet de l'éducation, des préjugés, des passions ? L'éducation, les préjugés, les passions *varient* avec les nations et les individus. Changeants, inconstants, comment auraient-ils pu produire un effet immuable, constant comme le témoignage universel ? — ²⁾ Il est prouvé que l'âme a besoin du corps pour exercer ses opérations. Après la séparation, elle ne pourra donc plus le faire. Dans cette condition nouvelle la *pensée* devient impossible. Une âme sans *pensée* ou sans action, ne se conçoit pas. *Réponse* : L'âme humaine a deux manières de penser correspondant à ses deux façons d'exister. L'une *normale, naturelle*, avec le concours des images sensibles, dans l'état d'union avec le corps. L'autre pas *normale, pas naturelle*, sans le concours des images, dans l'état de séparation avec le corps. Sans le corps, l'âme peut penser, parce qu'elle a des objets intelligibles qui sont *elle-même*, ses *facultés*, et ensuite, tout ce trésor de connaissances qu'elle aura acquises ici-bas. ⁽¹⁾

135. L'immortalité de l'âme humaine laisse intactes la personnalité et la conscience. — Les

(1) Cfr. Coconnier, L'âme humaine, pp. 322-357.

âmes séparées, prétendent quelques-uns, sont dans une sorte d'*engourdissement*. Après la mort elles existent comme si elles n'existaient pas. Leur état est semblable à celui des ténèbres et d'un sommeil perpétuel. Elles rentrent dans le grand tout d'où elles sont sorties un instant. — Contre toutes ces arguties il est facile de prouver que l'âme, après la mort, survit au corps d'une façon consciente. Où qu'elle soit, elle a conscience de son bonheur comme de son malheur. L'âme immortelle *vit*, et tout être qui vit *doit agir*. Elle n'est donc pas dans l'*engourdissement*. Elle *verra* Dieu, elle *entendra* la sentence de son juge, elle *jouira* de son bonheur, comme l'enseigne la foi. Pour produire tous ces actes il faut qu'elle conserve sa propre *personnalité*, il faut qu'elle ait *conscience*.

CHAPITRE IV

L'union de l'âme et du corps

136. **L'homme est un tout.** — Bien que composé de deux parties, le *corps* et l'*âme*, l'homme n'en reste pas moins un *tout*. Il n'est pas *deux* substances juxtaposées, *deux* natures accolées l'une à l'autre, mais *une* seule nature, une *seule* substance, *une* seule personne, *un* seul moi auquel se rapportent tous les états, tous les événements soit du corps, soit de l'âme. C'est dire que l'âme et le corps *s'unissent* ensemble pour former un *être complet*, auteur de toutes les opérations soit végétatives, soit sensitives, soit intellectives.

137. **Comment Platon explique l'union de l'âme et du corps.** — Pour Platon, « comme le cordonnier

se sert de son tranchet, ainsi l'âme se sert de son corps ». Dans la pensée du philosophe grec, l'âme « est dans le corps comme le pilote dans sa barque, le cavalier sur son cheval, le cocher sur son char ; elle est au corps ce qu'est l'homme à son habit, et le musicien à sa lyre ». ⁽¹⁾ — L'opinion de Platon ne peut pas être admise. En effet, selon ce philosophe, le corps n'est autre chose que l'instrument de l'âme. Or l'instrument existe indépendamment de celui qui s'en sert. La plume avec laquelle, en ce moment, j'écris, n'a pas besoin de moi pour exister. D'autre part, c'est l'âme qui donne la vie au corps, sans elle il ne peut subsister. Le corps ne peut donc pas être simplement l'instrument de l'âme, et partant, entre elle et lui il y a plus qu'une union accidentelle.

138. L'âme et le corps, dans l'homme, forment une seule personne. — Incontestablement nous rapportons au *même moi* les actes différents de l'âme et du corps. C'est *moi* qui *pense*, c'est *moi* qui *vois*, c'est *moi* qui me *nourris*. Or penser est un acte de l'intelligence, voir ressortit à la faculté sensitive, et se nourrir appartient à la vie végétative. Donc, dans l'homme, la partie raisonnable et la partie sensible, c'est-à-dire l'âme et le corps, forment une seule personne. Leur union est *personnelle*.

139. L'âme et le corps, dans l'homme, forment une seule substance. — Nous voulons prouver que l'âme et le corps forment une source *unique* d'opérations et de propriétés. C'est la personne qui agit *immédiatement* ; mais elle agit *par son corps* et *par son âme*. Certaines opérations sont attribuées au corps,

(1) Coconnier, ouv. cit., p. 252.

d'autres à l'âme. Dans la personne le corps et l'âme sont donc aussi une source d'opérations, mais une source *éloignée, radicale*. La source *prochaine* est la personne.

Il y a chez l'homme des opérations *communes* au corps et à l'âme, par exemple, celle de craindre, de s'irriter, de sentir le froid ou la chaleur. Or, ces opérations s'appellent *perception sensible* : celle-ci est *une* et a pour sujet l'âme et le corps. Or l'*unité* de perception exige une seule source, un principe *unique*. En effet si l'âme et le corps étaient deux réalités distinctes, pas unies *substantiellement*, cette unité d'opération serait inexplicable. Car, « où il y a deux sources, il faut qu'il y ait deux ruisseaux, ne serait-ce que pendant un instant, l'instant originaire ». ⁽¹⁾

140. L'âme humaine est la forme substantielle du corps. — En général on entend par *forme* ce qui donne à un être son *caractère distinctif*. Elle est de deux sortes, *substantielle* et *accidentelle*. La forme *substantielle* est celle qui constitue l'*essence* d'un être, ou encore celle qui lui donne son *premier* caractère distinctif. La forme *accidentelle* suppose l'*essence*, la *substance* de l'être déjà constituée, et à cette *essence*, à cette *substance*, elle apporte une *marque* qui, venant en deuxième lieu, est appelée *second* caractère distinctif. Ainsi, la forme *substantielle* fait qu'un être est *bois, or*, plutôt qu'*argent* ou *fer*. La forme *accidentelle* fait que le *bois* est *table* plutôt que *chaise*, que l'*or* est *montre* plutôt que *bague*. L'âme humaine vis-à-vis du corps joue le rôle de *forme substantielle*, c'est-à-dire qu'elle lui donne son *premier caractère distinctif*, qu'elle le fait *vivant* et le place dans une *espèce déterminée*,

(1) Coconnier, ouv. cit., p. 258.

qui est l'homme. — ¹⁾ *Privé de l'âme* le corps tombe dans la catégorie des matières inorganiques, non vivantes, il devient *essentiellement* distinct, *substantiellement* différent de ce qu'il était, puisque entre un être vivant et un être non vivant, il y a une différence *essentielle*. L'âme donne donc au corps une marque qui atteint sa nature intime, sa substance, autrement dit, elle est sa *forme substantielle*. — ²⁾ *L'homme n'appartient pas à la même espèce que la brute*, précisément parce qu'il est homme. L'âme humaine a donc pour fonction de donner un *caractère spécifique* à la matière à laquelle elle s'unit. Et c'est tout juste en cela que consiste le rôle de la *forme substantielle*. — ³⁾ *L'âme humaine* et le corps sont les *deux* éléments constitutifs de l'homme qui appartient à la catégorie des êtres composés de *matière* et de *forme* (119). Il est évident que l'âme humaine n'est pas l'élément *matériel* dans l'homme. Elle est le principe de vie, et celui-ci ne peut pas être matière (14). Il reste donc vrai de dire que l'âme humaine est l'élément *formel* ou la forme. D'autre part, l'âme humaine est une *substance* (116), et, à cause de cela, on est en droit de l'appeler la *forme substantielle* du corps.

141. **Dans l'homme, l'âme est unique.** — Il y a dans l'homme une triple vie, végétative, sensitive et intellectuelle, qui a une source unique l'*âme raisonnable*. Celle-ci, en effet, parce qu'associée *substantiellement* au corps, est avec lui le principe des opérations sensibles et végétatives. Quant aux actes intellectuels, elle en est *seule* la cause. L'âme humaine peut être comparée à un nombre supérieur. Et de même que celui-ci remplace les nombres moindres, ainsi l'âme raisonnable, dans l'homme, peut suffire à la tâche puisqu'elle est

capable, par elle-même, de remplir les fonctions de l'âme végétative et de l'âme sensitive qui, vis-à-vis d'elle, sont comme des nombres inférieurs. — ¹⁾ *Le témoignage de la conscience* confirme cette vérité. Nous savons bien par ce témoignage qu'il y a dans l'homme trois sortes d'opérations ; d'autre part, nous savons aussi qu'il n'y a qu'une seule âme. Nous rapportons toujours à un *unique* principe toutes nos opérations. — ²⁾ *Le langage courant* démontre aussi à sa manière l'unicité d'âme. Quelqu'un parle de *son* âme et non pas de *ses* âmes. Il faut sauver *vos* âmes, c'est-à-dire, chacun *la sienne* et non pas *les siennes*. On dit encore que toutes les opérations dans l'homme ont pour principe premier *son* âme et non pas *ses* âmes.

142. L'âme humaine se multiplie avec les individus. — L'âme humaine, étant le *premier principe de vie* dans les êtres vivants de vie raisonnable, doit se trouver dans *chaque* individu humain. Cependant, partout elle est la *même*, c'est-à-dire le *premier principe de vie*. Et voilà pourquoi l'âme humaine est dite *essentiellement, spécifiquement* la *même* dans tous les hommes. Mais l'âme de Pierre a été créée pour Pierre, celle de Jacques, pour Jacques, etc. Et Jacques, et Pierre diffèrent non pas comme *hommes* mais comme *individus* — c'est ce que les philosophes appellent *différer numériquement*. Et donc les âmes sont *spécifiquement* semblables et *numériquement* distinctes.

143. La place occupée par l'âme dans le corps humain. — Platon et Descartes font résider l'âme raisonnable, le premier, dans le cerveau, le second, dans une portion minime de la substance cérébrale, la glande pinéale. Pour ces deux philosophes, l'âme

n'est unie au corps qu'accidentellement, elle n'a qu'une action à imprimer à l'organisme ou une direction générale à lui donner. Et pour remplir ce rôle, il suffit que l'âme soit dans un endroit déterminé du corps, non pas dans le corps *tout entier*.

Saint Thomas enseigne que l'âme est *tout entière* dans tout le corps et *tout entière* dans chaque partie du corps. — Il ne faut pas oublier que l'âme humaine, à cause de sa simplicité, ne peut pas se *diviser*, et partant, là où elle est, elle y est *tout entière*. De plus, le corps *tout entier* est *humain*, et c'est l'âme qui lui donne ce caractère parce qu'elle est sa forme substantielle. Il s'ensuit donc que l'âme est *tout entière* dans *tout* le corps et *tout entière* dans chaque partie du corps.

Toutefois les facultés de l'âme se répartissent dans les différents organes auxquels elles sont liées. Ainsi la faculté visuelle est dans l'œil, la puissance d'audition, dans l'appareil auditif et ainsi de suite. Quant aux puissances spirituelles, « elles ne sont *rigoureusement* nulle part, dans aucun endroit déterminé l'organisme, car elles n'ont point d'organe ». ⁽¹⁾

Cependant, on a coutume de dire que l'intelligence est dans la tête ou le cerveau ; c'est parce que l'imagination dont l'activité intellectuelle est dépendante, a son siège dans les centres cérébraux. C'est pourquoi l'Anglais de l'École dit que l'âme n'est pas dans chaque partie du corps *par la totalité de sa puissance*.

144. Les rapports du physique et du moral. — Personne, aujourd'hui, ne conteste que le corps réagit sur l'âme, et l'âme sur le corps. Ces relations entre

(1) Mercier, ouv. cit., pp. 325-326.

le physique et le moral, et réciproquement, sont une conséquence de l'union intime qui existe entre le corps et l'âme.

A. INFLUENCE DU PHYSIQUE SUR LE MORAL. Les faits quotidiens prouvent abondamment cette influence. On ne peut mettre en doute, par exemple, l'influence considérable de la maladie et de la santé sur les différents états d'âme. La tristesse, la joie, n'ont-elles pas souvent pour cause, celle-ci, l'activité normale, celle-là, un désordre des fonctions physiologiques ? Les divers tempéraments physiques donnent aussi à chacun une marque morale distinctive. Les bilieux sont enclins à la haine, les sanguins sont portés à la colère. Et qui pourrait nier l'importance du rôle joué par l'appareil digestif dans notre vie psychologique ? Il est définitivement admis que la dyspepsie engendre cette susceptibilité qui fait tout voir en noir et qui peut parfois conduire aux pires catastrophes.

« Bien plus, le physique agit si efficacement sur le moral qu'il suffit de prendre délibérément certaines expressions de visage, certaines attitudes du corps pour déterminer dans l'âme quelque chose des sentiments qu'elles expriment. Un air décidé, une attitude martiale, nous suggèrent plus ou moins la résolution et le courage ; l'on ne peut garder quelque temps une posture humble et recueillie sans éprouver des sentiments d'humilité et de piété, comme il suffit parfois de sourire malgré soi pour chasser une impression de tristesse ». ⁽¹⁾

On sait déjà que l'intelligence dépend des sens dans l'exercice de ses opérations (89). Cela démontre l'influence du corps sur l'âme. Un trouble quelconque

(1) Cfr. Lahr, Cours de Philosophie, p. 367.

dans le fonctionnement des organes rend la réflexion pénible et souvent impossible. Et lorsque la fièvre domine tout notre corps, de quoi sommes-nous capables intellectuellement? Beaucoup de gens ont perdu l'usage de la raison par suite d'une lésion au cerveau.

B. INFLUENCE DU MORAL SUR LE PHYSIQUE. Telle pensée porte à rire ou à pleurer. La colère à son paroxysme fait naître une lésion au cœur. Et la peur, qui contestera tous ses ravages? En temps d'épidémie — dit-on parfois — elle tue plus d'hommes que la maladie elle-même. La crainte d'être victime du fléau rend impuissant dans la lutte et enlève tout moyen efficace de prévention. De nos jours, cette influence du moral sur le physique est surtout mise à contribution par les médecins. Aussi bien dans leur traitement se servent-ils de moyens psychiques, moraux, qui souvent les conduisent à d'heureux résultats. C'est ce que l'on appelle la *psychothérapie*. En effet, tous admettent qu'un malade convaincu de sa guérison a beaucoup plus de chance de se remettre qu'un autre découragé et fermement persuadé que tout est fini.

Il importe donc que le moral soit excellent. L'âme doit être en bonne santé, et pour cela, la pratique de la vertu lui est nécessaire.

Toutefois n'allons pas exagérer ces influences mutuelles, surtout celles du physique sur le moral. Absurdes sont les théories de ceux qui croient que la bonne conduite, l'honnêteté, la victoire sur les passions mauvaises, sont *avant tout* affaire d'hygiène. Sans doute l'organisme pour sa part contribue quelque peu à nos défaites comme à nos triomphes, mais le grand remède, c'est la grâce de Dieu. C'est en elle que notre

volonté puise la force nécessaire pour nous faire marcher dans le droit chemin. (1)

145. Les divers états psychologiques. — On entend par *états psychologiques*, différentes manières d'être qui résultent des rapports du physique et du moral. Les divers *états psychologiques* sont l'état de veille, le sommeil, le rêve, l'hallucination, la folie, le somnambulisme naturel, l'hystérie, la suggestion, l'autosuggestion la suggestibilité, l'hypnose et la télépathie.

146. L'état de veille. — L'état de veille est l'état normal par excellence, celui où l'on distingue nettement les différentes manifestations actives de l'âme. Dans cet état la volonté libre exerce son pouvoir sur les facultés sensibles et intellectuelles (104).

147. Le sommeil. — Le sommeil est l'état où l'activité psychique est notablement ou complètement ralentie. Il consiste « dans le repos périodique du cerveau, dans la détente temporaire de tout le système nerveux ». (2) Pendant le sommeil la volonté libre n'exerce pas son pouvoir.

148. Le rêve. — Le rêve est l'état où « les images et les idées ne sont plus combinées en vue d'une fin rationnelle, mais s'associent au gré de causes indépendantes de la volonté ». (3) Dans le sommeil l'activité psychique (de l'âme) est suspendue, effacée ; dans le rêve, elle existe, cette activité, mais nullement contrôlée par la volonté. La rêverie est comme à mi-chemin entre le sommeil et le rêve. Elle a lieu quand

(1) A. Eymieu, Le gouvernement de soi-même, 1ère série, p. 52 et suivantes.

(2) Lahr, ouv. cit., p. 371.

(3) Mercier, ouv. cit., p. 200.

l'esprit détourne son attention des choses extérieures et *oscille* entre l'état de veille et l'état de sommeil.

149. **L'hallucination.** — L'hallucination est l'état dans lequel les combinaisons d'images et les associations d'idées faites durant le rêve sans le contrôle de la volonté, sont prises pour des *réalités*. Alors l'imagination projette au dehors des fantômes intérieurs qui, pour l'halluciné, paraissent être des objets revêtus d'une existence *réelle*.

150. **La folie.** — La folie est « le rêve de l'homme éveillé ». L'homme atteint de folie ne *dort pas*, mais soit dans un certain ordre d'idées, soit dans toute question, son imagination et son intelligence manquent de direction, elles se laissent aller, sans frein, comme dans le rêve, à toute espèce de divagations. La folie est *générale* ou *partielle* selon que l'aliéné déraisonne sur *tous* ou *quelques* sujets. La folie s'appelle *délire* si elle est accompagnée d'hallucinations. Le délire est donc une *folie passagère*. Quand les actes extérieurs de l'aliéné ont échappé *absolument* au contrôle de la volonté, et deviennent menaçants, on dit qu'il est *fou furieux*. La *démence* est un état de débilité native qui rend anormal le fonctionnement des facultés intellectuels.

151. **Le somnambulisme naturel.** — Le somnambulisme naturel est l'état de quelqu'un qui, pendant son sommeil, déploie une dextérité incomparable, surtout dans l'exercice de ses facultés visuelle et motrice. Le somnambule est un peu le type de l'homme très occupé, « c'est une sorte d'Archimède absorbé par sa profession ». ⁽¹⁾ Son champ d'action est très restreint.

(1) Mercier, ouv. cit., p. 202.

Il ne voit que peu d'objets, mais il les *voit* très nettement et il s'y porte avec une habileté étonnante.—Le somnambulisme se distingue donc du rêve. Celui-ci, en effet, n'a pas une activité contrôlée par la volonté. Dans le somnambulisme la volonté joue un rôle, elle dirige la faculté motrice. De plus, le rêve laisse après lui des souvenirs ; le somnambule, à son réveil, ne se souvient plus de rien.

152. **L'hystérie.** — L'hystérie est une affection nerveuse qui « apparaît momentanément chez une grande fraction de nos semblables, hommes et femmes, en particulier à certaines périodes de développement, ou à la suite d'un traumatisme grave accidentel ou d'une forte perturbation émotive ». ⁽¹⁾ Les facultés de l'hystérique prennent des proportions démesurées. Sa vue, par exemple, aura une puissance inconnue jusque-là. Chez lui, on constate une tendance exceptionnelle à mentir, à faire parler de soi, à attirer l'attention des autres, à courir des dangers. « La mobilité, l'inconstance et la mutabilité, dans leurs désirs, dans leurs idées et leurs affections » résument tout l'état mental des hystériques. ⁽²⁾

153. **La suggestion.** — « La suggestion, écrit Alfred Binet, philosophe français, est une pression morale qu'une personne exerce sur une autre... Par suite de la pression morale, l'individu suggestionné agit et pense autrement qu'il le ferait s'il était livré à lui-même ». ⁽³⁾ La suggestion s'appelle aussi *allosuggestion*.

(1) Mercier, ouv. cit., p. 203.

(2) Ribot, *Les maladies de la volonté*, p. 112.

(3) Cité par Mercier, ouv. cit., p. 205.

154. **L'autosuggestion.** — L'autosuggestion est la pression morale qu'une personne, consciemment ou non, exerce sur elle-même.

155. **La suggestibilité.** — La suggestibilité est « l'aptitude à être influencé par une suggestion sans y opposer de résistance.

« Tout le monde est suggestible, quoique à des degrés différents ». (1)

156. **L'hypnose.** — L'hypnose est un « état intermédiaire entre la veille et le sommeil, susceptible d'être provoqué artificiellement et consistant, principalement, semble-t-il, dans un état de suggestibilité *anormale* entre la veille et le sommeil qui place le sujet hypnotisé sous la dépendance plus ou moins complète de l'hypnotiseur ». (2) Ce n'est pas la veille *normale* ni le *sommeil*, mais une sorte de *demi-sommeil* ou d'*engourdissement*. Autrefois on appelait l'hypnose *somnambulisme artificiel* et *magnétisme animal*. Hypnose et *hypnotisme*, c'est la même chose.

157. **La télépathie.** — La télépathie est « la sensation à distance ». (3)

« Un ouvrier, appliqué à son travail, se sent subitement un désir irrésistible de ragagner son logis distant d'une lieue, à une heure où rien ne pouvait l'y rappeler ; à contre-cœur il obéit à cette impulsion ; arrivé chez lui il trouve sa femme blessée par un fiacre qui avait passé sur elle : l'accident s'était produit une heure et demie avant son arrivée ; le maçon avait

(1) Mercier, ouv. cit., p. 207.

(2) Mercier, *ibid.*, p. 210.

(3) Mercier, *ibid.*, p. 218.

lutté une demie-heure contre l'obsession, puis avait fait une heure de marche ». (1)

Les cas de télépathie ne peuvent s'expliquer que par l'intervention d'agents essentiellement distincts de ceux chez qui se passent semblables phénomènes.

158. **Le spiritisme.** — Le spiritisme est l'évocation des esprits. La religion spirite a pour ministres les médiums, c'est-à-dire les intermédiaires « entre le monde invisible et le monde visible, entre les esprits désincarnés et les hommes qui mènent notre existence terrestre ». (2) Les phénomènes spirites sont physiques et intellectuels. Parmi les premiers, « il faut citer les tables tournantes, les matérialisations, les lévitations, ou ascensions du corps humain, contrairement aux lois de la pesanteur ». Au nombre des phénomènes intellectuels, il y a les réponses sur des choses secrètes et mystérieuses données par une table qui frappe le sol. Que penser de tous ces faits? Il est évident qu'un grand nombre d'entre eux — surtout les phénomènes physiques — sont dûs à la supercherie. Quant aux faits d'ordre intellectuel, s'ils sont authentiques, on ne peut pas les expliquer *naturellement*.

159. **Le langage, ce qu'il est, son origine.** — Le langage est « un système de signes volontairement employés à l'effet d'exprimer la pensée ». (3) Son origine est une question bien discutée en philosophie. Il ne s'agit pas de savoir comment l'enfant apprend à parler, mais comment les premiers hommes, surtout nos premiers parents, ont appris à parler. La doctrine catholique enseigne que Adam et Ève créés adultes, ornés

(1) Mercier, *ibid.*

(2) Mercier, *ibid.*, p. 221.

(3) Lahr, *ouv. cit.*, p. 307.

de tous les dons de la nature et de la grâce, ont reçu *tout fait* le langage. En effet il paraîtrait étrange que nos premiers parents, aussi parfaits dès leur création, eussent été obligés de composer un langage. D'autre part il *ne répugne pas absolument* que Adam et Eve aient inventé leur langage. Doués de la faculté de parler, possédant tous les organes requis à l'articulation des mots, naturellement sociables, notre premier père et notre première mère auraient pu, à la longue, trouver des moyens de manifester aux autres leurs pensées.

CHAPITRE V

Origine de l'âme humaine

160. L'âme humaine a eu un commencement.

— L'âme humaine est contingente, et partant, elle a dû être appelée à l'existence par l'action d'une cause distincte d'elle-même. Un être contingent, en effet, ne peut pas se donner l'existence parce qu'il ne l'a pas ; et, de sa nature, il est indifférent à exister ou n'exister pas.

161. Les différentes opinions sur l'origine de l'âme humaine. — Il y a trois opinions sur l'origine de l'âme humaine : le *traducianisme*, le *génératianisme* et le *créatianisme*. Les deux premières opinions enseignent que l'homme tout entier, corps et âme, vient des parents. Cependant, la manière dont les père et mère sont la cause de l'âme ces deux opinions ne l'expliquent pas de la même façon. D'après le *traducianisme*, l'âme est engendrée, comme le corps, par l'action

matérielle des parents. Pour le *génératianisme*, c'est l'âme des parents qui donne naissance à l'âme des enfants comme un flambeau en allume un autre. Le créatianisme soutient que *chaque âme est créée immédiatement par Dieu*.

162. **Le traducianisme est faux.** — L'âme humaine est une substance spirituelle, essentiellement distincte du corps dont elle n'a pas besoin pour exercer les opérations propres à sa nature. Comment supposer qu'un être tout spirituel soit l'effet d'un agent *matériel*, comme le prétend le traducianisme? Ce serait manifestement contraire au principe de causalité qui exige toujours proportion entre l'effet et la cause. L'âme humaine ne peut donc pas être engendrée comme le corps.

163. **On ne peut pas admettre le génératianisme.** — Pour que l'âme des parents donne naissance à celle des enfants — comme le veut le génératianisme — il faudrait que l'âme humaine fut *divisible*. En effet, selon la comparaison, l'âme des parents serait comme une lumière qui en produit une autre. Or une lumière ne peut engendrer une autre lumière qu'en se *divisant*. Au reste, la lumière n'est pas une substance simple. Mais l'âme humaine — on l'a prouvé (120-121) — est une substance essentiellement et intégralement simple. L'âme des parents, à cause de son indivisibilité, ne peut donc pas donner naissance à celle des enfants.

164. **L'âme humaine est immédiatement créée par Dieu.** — ¹⁾ *Argument indirect*. L'âme humaine, parce que contingente, a eu un commencement. D'autre part, à cause de sa spiritualité, elle ne peut

être engendrée comme le corps ; de plus, sa simplicité empêche qu'elle soit produite par l'âme des parents. Il ne reste donc qu'une conclusion possible, c'est qu'elle a été faite de rien, c'est-à-dire, créée. Et la création est l'action *propre* de Dieu. Dieu *seul* en effet peut faire passer une chose du *néant* à l'*existence*. L'âme humaine est donc créée immédiatement par Dieu. Dira-t-on qu'elle est une substance émanée de la substance divine ? Dans cette hypothèse, il faudrait admettre division en Dieu. Ce qui répugne, puisqu'il est une substance absolument simple. ²⁾ *Argument direct*. Il y a toujours proportion entre la *manière* dont un être a été produit et la *façon* dont il existe : parce que la *façon d'exister* est comme la fin, et la *manière d'être produit*, le moyen, et que le moyen doit être proportionné à la fin. Or, l'âme humaine, substance spirituelle, *existe indépendamment de la matière*. Elle a donc *été produite indépendamment de la matière*. Mais être fait indépendamment de la matière, c'est être créé. L'âme humaine arrive donc à l'existence par la création. Et Dieu seul peut créer. L'âme humaine est donc créée *immédiatement* par Dieu.

165. **L'âme humaine est créée au moment où elle est unie au corps.** — Platon a enseigné la *pré-existence des âmes*. Pour lui, chaque âme a existé bien longtemps avant d'être unie à tel corps. Selon le philosophe grec, c'est en expiation d'une faute commise que l'âme est obligée de vivre avec le corps. Qu'il suffise de dire que cette doctrine est contraire au témoignage de la conscience. On a beau descendre au plus profond de soi-même, interroger ce témoin incorruptible qu'est la conscience, toujours il répond que l'âme n'a pas *précisément* au corps qu'elle anime. Et

d'ailleurs, chaque âme humaine est créée *spécialement* pour *tel* corps. Concluons donc que l'âme humaine est appelée à l'existence au moment où elle est unie au corps.

166. **L'origine du corps de l'homme.** — La Génèse nous représente le créateur procédant, en deux actes distincts, à la formation du premier homme. D'abord il façonna son corps avec le « limon de la terre », puis il l'anima « d'un souffle vital, d'un esprit communiquant la vie ». Cet esprit, c'est l'âme, et nous en avons dit l'origine (164). Mais le corps de l'homme, ce « limon », d'où vient-il ? Les uns soutiennent que Dieu l'a *façonné de toutes pièces*. Les autres prétendent qu'il a choisi l'organisme le plus *parfait, lequel est l'aboutissant* de l'évolution de la matière vivante à travers les siècles. C'est la théorie du transformisme. D'après les transformistes *matérialistes*, l'homme tout entier, corps et âme, serait le résultat de l'évolution de la matière. Les transformistes *spiritualistes* admettent que l'âme a été créée *immédiatement* par Dieu, mais déposée dans cet organisme parfait, résultat d'une évolution, choisi par lui. Les partisans du transformisme, et matérialistes, et spiritualistes, s'efforcent par toute espèce d'exemples de montrer la similitude qui existe entre les organes de la brute et ceux de l'homme. Nous savons déjà les différences qui existent entre l'homme et l'animal (113); et pour conclure, nous dirons avec M. Guibert, que, d'après les documents et les découvertes, « aussi loin qu'on remonte dans les origines humaines, l'homme est toujours franchement homme : on ne peut vérifier cette marche lente et ascendante d'un organisme se déprenant de l'animalité... il résulte que l'homme est

le même à travers le temps comme à travers l'espace, qu'il possédait la perfection organique actuelle dès ses commencements, que par conséquent il constitue un type isolé au-dessus des espèces animales ». ⁽¹⁾ Il faut donc admettre que, dans la question de l'origine de l'homme, comme dans toutes les autres, le transformisme est une hypothèse insoutenable et que le corps de l'homme — c'est l'enseignement catholique — a été créé directement par Dieu.

167. Le transformisme : exposé et refutation.—

EXPOSÉ. Le transformisme est une hypothèse qui veut que tous les êtres, existant aujourd'hui, soient le résultat de l'évolution, de la *transformation* de la matière à travers les siècles. Il y a le transformisme *radical* et le transformisme *modéré*. Le premier enseigne que la matière *inorganique, non vivante*, par ses propres forces, peut, dans un avenir plus ou moins reculé, devenir matière *vivante, organique* et animal raisonnable. Quant au second (transformisme modéré), encore appelé *évolutionnisme*, il prétend que la transformation ne se fait que parmi les vivants. Ainsi un être vivant inférieur, après une série plus ou moins longue d'évolutions, donnerait naissance à un être vivant supérieur. Aussi bien, selon les transformistes modérés, au commencement du monde il n'y avait que quelques types vivants qui sont les parents de toutes les espèces d'animaux qui existent aujourd'hui.

RÉFUTATION. a) Le *transformisme radical* n'est que la *génération spontanée* dont nous avons déjà prouvé la fausseté (20). Ajoutons seulement que dans tout être, il y a une tendance *naturelle* à rester ce qu'il est.

(1) *Les Origines*, pp. 212, 213.

Et le transformisme radical contredit ce fait incontestable puisqu'il prétend qu'un être spécifiquement inférieur (être non-vivant) devient un être spécifiquement supérieur (être vivant, organique).

h) Le *transformisme modéré* ne peut pas davantage être admis. ¹⁾ *Il est contraire au principe de causalité.* Un être inférieur ne peut pas donner naissance à un être supérieur. ²⁾ *L'expérience prouve que jamais on n'a pu constater vraiment le changement d'une espèce.* ³⁾ *Des savants tels que Buffon, Cuvier, Linné, Blainville, de Quatrefages, etc., ont toujours rejeté le transformisme modéré comme anti-scientifique.* ⁴⁾ *Le transformisme modéré — comme le transformisme radical — est une hypothèse de moins en moins en vogue. Aussi bien parle-t-on couramment aujourd'hui de la crise du transformisme.*

FIN DE LA DEUXIÈME PARTIE

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

Nos	PAGES
1. Définition de la psychologie.....	1
2. La psychologie est une science.....	1
3. Utilité de la psychologie.....	1
4. Psychologie rationnelle et psychologie expérimentale.....	2
5. Relations entre la psychologie rationnelle et la psychologie expérimentale.....	3
6. Méthode de la psychologie.....	4
7. Objet de la psychologie.....	4
8. Division de ce traité.....	4

PREMIÈRE PARTIE

LES OPÉRATIONS DE L'ÂME HUMAINE

9. Division de la première partie.....	5
--	---

CHAPITRE PREMIER

La vie

10. Les définitions de la vie.....	5
11. Les trois vies : la vie intellectuelle, la vie sensitive, la vie végétative.....	6
12. Les trois vies intellectives : la vie divine, la vie angélique, la vie humaine.....	7

Nos		PAGES
13.	Le principe de vie.....	8
14.	Le matérialisme : exposé et réfutation.....	8
15.	L'anîmlame exagéré ou le spirítualisme : exposé et réfutation.....	10
16.	L'anîmlame modéré : exposé et preuves.....	0
17.	Dans les êtres vivants le principe vital est unique.....	2
18.	Origine de la vie : ses opinions.....	14
19.	La vie sur la terre a eu un commencement.....	14
20.	La vie n'a pas commencé par la génération spontanée...	15
21.	La vie a commencé sur la terre par un acte divin de création.....	16
22.	Aristote, saint Thomas et la génération spontanée.....	16

CHAPITRE II

Les facultés

23.	Définition et division des facultés.....	7
24.	Les facultés sont réellement distinctes de l'âme.....	7
25.	Les facultés sont réellement distinctes entre elles.....	3
26.	Dans quelle partie de l'être vivant résident les facultés : les opinions.....	18
27.	Les facultés ne résident pas dans le corps seul.....	19
28.	Les facultés végétatives et sensitives résident dans le composé du corps et de l'âme.....	19
29.	Les facultés intellectuelles résident dans l'âme seule.....	19
30.	Les habitudes : définition et division.....	20
31.	Les différentes espèces d'habitudes opératives.....	20
32.	Les habitudes opératives sont distinctes des facultés....	21
33.	Où résident les habitudes opératives.....	21
34.	Comment s'acquiert et comment se perd une habitude..	22
35.	Les lois de l'habitude.....	22
36.	A quoi servent les habitudes.....	23
37.	Les habitudes sont nécessaires.....	24
38.	Habitudes et éducation.....	24

CHAPITRE III

Les facultés végétatives

Nos		PAGES
39.	Les facultés végétatives : définition et division.....	25
40.	Les facultés végétatives sont des facultés organiques.	25
41.	Relation des facultés végétatives entre elles.....	26
42.	Les facultés végétatives sont distinctes l'une de l'autre..	26
43.	La faculté de nutrition.....	26
44.	La faculté de croissance.....	27
45.	La faculté de génération.....	27
46.	Les trois facultés végétatives existent dans les plantes...	27
47.	L'Âme des plantes.....	28
48.	L'Âme des plantes est une mais virtuellement multiple..	29

CHAPITRE IV

Les facultés sensibles cognitives

49.	Les facultés sensibles : définition et division.....	30
50.	Les facultés sensibles externes et internes.....	30
51.	Les facultés sensibles au point de vue logique et au point de vue psychologique.....	30
52.	Les facultés sensibles sont organiques.....	31
53.	La sensation.....	31
54.	Comment se fait la connaissance sensible.....	32
55.	Différences entre la perception externe et la perception interne.....	33
56.	Les deux phases de la connaissance sensible.....	34
57.	L'espèce <i>impressa</i> et l'espèce <i>expresse</i> sont nécessaires...	34
58.	La connaissance sensible est une opération distincte de celles des vivants du règne végétal, et des phénomènes physiques et chimiques.....	35
59.	L'acte de la perception externe se produit dans les organes périphériques.....	35
60.	L'acte de la perception interne se produit dans le cerveau.....	36

Nos	PAGES
61. Les sens internes.....	36
62. Le sens commun : sa nature, ses fonctions.....	37
63. L'imagination : sa nature, ses fonctions.....	37
64. Les avantages de l'imagination.....	38
65. Les dangers de l'imagination.....	39
66. Éducation de l'imagination.....	40
67. La mémoire : sa nature, ses fonctions.....	40
68. Comment la mémoire est distincte de l'imagination et du sens commun.....	41
69. Importance de la mémoire.....	41
70. Les maladies de la mémoire.....	42
71. Le souvenir et la réminiscence.....	43
72. Éducation de la mémoire.....	43
73. L'estimative : sa nature, sa fonction.....	45
74. Les caractères de l'estimative ou de l'instinct.....	46
75. L'organe des sens internes.....	47

CHAPITRE V

Les facultés sensibles appetitives

76. Définition et division des facultés appetitives.....	47
77. Relations entre l'appétit concupiscible et l'appétit irascible.....	48
78. Définition des passions.....	48
79. Division des passions.....	48
80. Le rôle des passions.....	49
81. Le plaisir et la douleur.....	50
82. Sensations et sentiments.....	51
83. La faculté locomotrice.....	51

CHAPITRE VI

Les facultés intellectives cognitives

Nos		PAGES
84.	Définition de l'intelligence.....	52
85.	Les différents noms donnés à l'intelligence.....	52
86.	L'intelligence emprunte son objet propre aux choses sensibles.....	53
87.	L'objet propre de l'intelligence est abstrait et universel..	53
88.	L'intelligence et les sens sont essentiellement distincts...	54
89.	Comment l'intelligence dépend des sens.....	54
90.	L'intelligence est une puissance passive.....	55
91.	Intellect possible et intellect agent.....	55
92.	L'espèce intelligible ou impresse.....	56
93.	L'espèce expresse ou verbe mental.....	57
94.	Comment se fait la connaissance intellectuelle.....	57
95.	Origine des idées ! les différents systèmes.....	58
96.	Le traditionalisme.....	59
97.	La réminiscence de Platon.....	60
98.	L'intuition des ontologistes.....	60
99.	L'innéisme de Descartes.....	61
100.	Raison, mémoire intellectuelle, conscience psychologique.	61

CHAPITRE VII

La faculté intellectuelle appétitive

101.	La volonté.....	62
102.	La volonté et l'intelligence.....	63
103.	Les actes de la volonté.....	63
104.	Le rôle de la volonté auprès des autres facultés.....	64
105.	Les maladies de la volonté.....	65
106.	L'éducation de la volonté.....	66
107.	Le caractère.....	68
108.	La liberté.....	69
109.	Différentes espèces de liberté.....	69
110.	Les adversaires de la liberté.....	70

Nos		PAGES
111.	Existence de la liberté.....	70
112.	La faculté de faire le mal.....	72
113.	L'homme et l'animal.....	72

DEUXIÈME PARTIE

LA NATURE DE L'ÂME HUMAINE

114.	Divisions de la deuxième partie.....	74
------	--------------------------------------	----

CHAPITRE PREMIER

La substantialité de l'âme humaine

115.	Le phénoménisme.....	74
116.	L'âme humaine est une substance.....	76
117.	L'âme humaine, en elle-même, est une substance complète.....	77
118.	Par rapport au corps qu'elle fait vivant, l'âme humaine est une substance incomplète.....	77

CHAPITRE II

La simplicité et la spiritualité de l'âme humaine

119.	Définition de la simplicité.....	77
120.	L'âme humaine est essentiellement simple.....	78
121.	L'âme humaine n'est pas composée de parties quantitatives.....	79
122.	La simplicité de l'âme humaine n'est pas absolue.....	79
123.	Définition de la spiritualité.....	79
124.	L'âme humaine est une substance spirituelle.....	80
125.	Objections.....	82
126.	Ce que signifie le mot pensée.....	82
127.	Le matérialisme.....	83

CHAPITRE III

L'immortalité de l'âme humaine

Nos		PAGES
128.	Définition de l'immortalité.....	84
129.	L'immortalité ahsolue, immortalité naturelle, immortalité surnaturelle.....	84
130.	Immortalité intrinsèque, immortalité extrinsèque.....	85
131.	Les différentes manières de mourir.....	85
132.	L'âme humaine est intrinsèquement immortelle.....	85
133.	L'âme humaine est extrinsèquement immortelle.....	86
134.	Quelques objections.....	87
135.	L'immortalité de l'âme humaine laisse intactes la personnalité et la conscience.....	88

CHAPITRE IV

L'union de l'âme et du corps

136.	L'homme est un tout.....	89
137.	Comment Platon explique l'union de l'âme et du corps..	89
138.	L'âme et le corps, dans l'homme, forment une seule personne.....	90
139.	L'âme et le corps, dans l'homme, forment une seule substance.....	90
140.	L'âme humaine est la forme substantielle du corps.....	91
141.	Dans l'homme, l'âme est unique.....	92
142.	L'âme humaine se multiplie avec les individus.....	93
144.	Les rapports du physique et du moral.....	94
145.	Les divers états psychologiques.....	97
146.	L'état de veille.....	97
147.	Le sommeil.....	97
148.	Le rêve.....	97
149.	L'hallucination.....	98
150.	La folie.....	98
151.	Le somnamhulisme naturel.....	98
152.	L'hystérie.....	99
153.	La suggestion.....	99

Nos	PAGES
154. L'autosuggestion.....	100
155. La suggestibilité.....	100
156. L'hypnose.....	100
157. La télépathie.....	100
158. Le spiritisme.....	101
159. Le langage, ce qu'il est, son origine.....	101

CHAPITRE V

Origine de l'âme humaine

160. L'âme humaine a eu un commencement.....	102
161. Les différentes opinions sur l'origine de l'âme humaine..	102
162. Le traducianisme est faux.....	103
163. On ne peut pas admettre le génératianisme.....	103
164. L'âme humaine est immédiatement créée par Dieu.....	103
165. L'âme humaine est créée au moment où elle est unie au corps.....	104
166. L'origine du corps de l'homme.....	105
167. Le transformisme : exposé et réfutation.....	106



PAGES

... 100
... 100
... 100
... 100
... 101
... 101

.... 102
ne.. 102
.... 103
.... 103
.... 103
e au
.... 104
.... 105
.... 106



